

LORS DE SA RENCONTRE PÉRIODIQUE AVEC DES REPRÉSENTANTS DE LA PRESSE NATIONALE
**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PASSE EN REVUE LES RÉALISATIONS ACCOMPLIES
ET MET EN AVANT LES BONNES RELATIONS DE L'ALGÉRIE AVEC DIFFÉRENTS PAYS**

● Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a passé en revue, lors de sa rencontre périodique avec les représentants des médias nationaux, les réalisations accomplies dans plusieurs domaines, mettant en avant les bonnes relations qu'entretient l'Algérie avec différents pays, en tant que force de stabilité dans la région.

P. 16

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Lundi 21 chaâbane - 9 Février 2026 - N° 1231: ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

GRAND ÉVÉNEMENT SPORTIF AU PALAIS PRÉSIDENTIEL **LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT UNE DÉLÉGATION DE LA FIFA ET LES LÉGENDES DU FOOTBALL NATIONAL**



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, dimanche, une délégation de la Fédération internationale de football association (FIFA), conduite par l'ancien international allemand Jurgen Klinsmann, qui a apporté le trophée de la Coupe du monde 2026, à laquelle participera la sélection nationale. Il a également reçu les légendes du football national ainsi que des responsables du mouvement sportif.

P. 3

ÉVÉNEMENTS DE SAKIET SIDI YOUSSEF **LE PREMIER MINISTRE COPRÉSIDE AVEC LA CHEFFE DU GOUVERNEMENT TUNISIEN LA CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION**

● Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a coprésidé, dimanche, avec la cheffe du Gouvernement tunisien, Mme Sarra Zaafrani Zenzri, la cérémonie de commémoration du 68e anniversaire des événements de Sakiet Sidi Youssef, en République tunisienne, pays frère.



P. 3

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE **RENFORCER LE SYSTÈME NATIONAL DE FABRICATION DES MÉDICAMENTS ET DES VACCINS**

● Un atelier de travail, initié par le ministère de l'Industrie pharmaceutique en collaboration avec le bureau de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), consacré à l'examen du dispositif national mis en place dans le domaine de la production des médicaments et des vaccins, a été lancé dimanche à Alger, selon un communiqué officiel du ministère.

P. 4

ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026 **L'ORIENTATION ET LA RÉORIENTATION DES ÉLÈVES SE FERONT PAR VOIE NUMÉRIQUE**

● Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé, dimanche dans un communiqué, que les opérations d'orientation et de réorientation des élèves au titre de l'année scolaire 2025-2026 s'effectueront par voie numérique, ce qui permettra aux parents de suivre le parcours d'orientation de leurs enfants, soulignant la nécessité de respecter les délais fixés pour chaque opération.

P. 2

PRÉPARATIFS POUR UN RAMADHAN PORTEUR DE VALEURS SPIRITUELLES ET SOCIALES

MOBILISATION POUR GARANTIR LE SUCCÈS DU PROGRAMME RELIGIEUX ET CULTUREL

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmechdi, a dirigé, dimanche soir à Alger, une séance de travail et de concertation avec les responsables de l'administration centrale de son département, dédiée aux ultimes dispositions visant à assurer une mise en œuvre efficiente du programme du mois sacré de Ramadhan 1447/2026, selon un communiqué émanant du ministère.

Par Halim Dardar

Dans son intervention, le ministre a mis en exergue « la portée singulière du mois de Ramadhan, en tant qu'événement annuel fortement attendu par la Oumma musulmane de manière générale et par le peuple algérien en particulier, destiné à renforcer l'élévation spirituelle et à consolider les valeurs religieuses au sein de la société », soulignant, à cet égard, l'impératif d'« accorder un intérêt accru au Saint Coran, le Ramadhan étant le mois du Coran, afin de contribuer à l'approfondissement de la conscience religieuse et à l'affermis-

sement de la référence religieuse nationale ». Le ministre a également attiré l'attention sur l'importance accordée au Concours national du Saint Coran ainsi qu'au concours réservé aux jeunes récitants, placés sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, rappelant, dans ce cadre, le rôle central des différentes compétitions coraniques et religieuses organisées par plusieurs secteurs, dont le ministère des Affaires religieuses assure la supervision des jurys.

M. Belmechdi a, par ailleurs, exhorté à « intensifier les enseignements dispensés dans les mosquées et à dynamiser les activités du

Centre culturel islamique et de ses annexes réparties à travers le territoire national, en vue d'assurer un encadrement religieux et culturel permanent durant tout le mois sacré ». Le ministre a également renouvelé « l'importance des initiatives de solidarité pour consolider la cohésion sociale et promouvoir l'esprit de coopération au sein de la communauté », appelant à porter une attention particulière « aux différentes séquences spirituelles du mois béni, notamment les prières des Tarawih et la nuit de Laylat al-Qadr, afin de favoriser la quiétude et de renforcer les valeurs de solidarité ».

Il a enfin insisté sur « la nécessité de réunir l'ensemble des conditions

matérielles et morales indispensables au succès des activités et programmes placés sous la tutelle du ministère », mettant en avant l'exigence d'une coordination méthodique et rigoureuse entre les différents services concernés ».

Le ministre a souligné, en outre, « le rôle fondamental des médias dans l'accompagnement du programme ramadhanesque, pour véhiculer le message de tolérance de l'Islam, orienter la société vers les nobles vertus et contribuer à la sensibilisation contre les comportements négatifs susceptibles d'apparaître durant ce mois », conclut la même source.

H.D

FORUM DE LA JEUNESSE D'ORAN

POUR UNE DIPLOMATIE DYNAMIQUE ET INNOVANTE

Par Malika Azeb

La wilaya d'Oran a accueilli, samedi dernier, la troisième édition du Forum de la jeunesse au centre des conventions de l'hôtel Le Méridien. La cérémonie d'ouverture était présidée par le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, M. Mustapha Hidaoui, en présence du secrétaire général de la wilaya d'Oran, Fodil Aidani, et du président du Conseil général de la jeunesse de la Libye, Abdelkrim El Fokhal.

Organisé par le Conseil supérieur de la jeunesse, ce forum a réuni plus de 150 participants. Ces derniers ont salué le haut niveau des débats, animés par des experts dans divers domaines, notamment économique, sportif et culturel. Les participants ont insisté sur l'importance de renforcer la présence des jeunes dans l'espace numérique et sur les réseaux sociaux, afin de consolider leur influence sur la scène internationale. L'objectif est de donner une image valorisante de l'Algérie, en y reflétant ses valeurs et principes fondamentaux.

Dans un contexte marqué par des transformations rapides et des défis multidimensionnels, particulièrement dans le numérique, les intervenants ont souligné la nécessité de maîtriser les outils du numérique et d'en comprendre les risques. Face à ce qui est appelé la « nouvelle guerre numé-

rique », ils ont exhorté les utilisateurs algériens à faire preuve de rigueur dans la transmission de l'information, afin de préserver les intérêts de l'État et son image internationale.

Lors de l'atelier consacré à la diplomatie économique, un appel a été lancé pour renforcer la coopération entre les acteurs clés du secteur et moderniser en continu le système financier. Cette démarche vise à accompagner avec plus de flexibilité les entreprises algériennes. Concernant la diplomatie culturelle, le rôle croissant de ce levier a été mis en avant, avec un accent particulier sur l'exploitation de la diversité culturelle algérienne au service des intérêts nationaux. Le renforcement des capacités des jeunes pour accroître leur contribution active dans ce domaine a également été préconisé. Sur le plan de la diplomatie parlementaire, les discussions ont souligné l'importance d'accroître la présence des jeunes parlementaires au sein des bureaux exécutifs des parlements régionaux et internationaux, ainsi que dans les groupes d'amitié bilatéraux. En matière de diplomatie sportive, les participants ont encouragé la présence des sportifs et des cadres algériens au sein des instances sportives régionales et internationales. Ils ont également plaidé pour une meilleure connaissance des règlements protégeant leurs droits et pour une formation des acteurs sportifs aux enjeux diplomatiques. L'environnement a aussi été au cœur des débats,

avec un accent sur la « diplomatie de l'eau » comme outil de prévention des conflits. Cela passe par le renforcement des compétences techniques des jeunes et une sensibilisation accrue des parties concernées. Le forum a également été marqué par une session de dialogue de haut niveau intitulée « Les jeunes face au soft power : l'équation de l'identité et de l'influence ». Celle-ci a mis en lumière le rôle de la jeunesse dans l'utilisation des outils modernes d'influence diplomatique, tout en préservant les composantes de l'identité nationale et les valeurs algériennes. Le programme comprenait des ateliers thématiques portant sur les diplomaties numérique, parlementaire, culturelle, sportive, climatique et économique. Ces travaux visaient à renforcer les compétences des participants et à élargir leurs connaissances en diplomatie contemporaine.

Un espace dédié au réseautage et à l'échange d'expériences a aussi été aménagé, favorisant l'établissement de passerelles de communication et le développement de partenariats futurs.

L'organisation de ce type d'événements cherche à faire des jeunes des partenaires actifs de la diplomatie nationale et internationale. L'ambition est de les rendre capables de défendre les intérêts de l'Algérie, de renforcer leurs compétences sur les enjeux stratégiques mondiaux et de préserver leur identité en toute circonstance.

M.A

ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

L'ORIENTATION ET LA RÉORIENTATION DES ÉLÈVES SE FERONT PAR VOIE NUMÉRIQUE

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé, dimanche dans un communiqué, que les opérations d'orientation et de réorientation des élèves au titre de l'année scolaire 2025-2026 s'effectueront par voie numérique, ce qui permettra aux parents de suivre le parcours d'orientation de leurs enfants, soulignant la nécessité de respecter les délais fixés pour chaque opération.

"Le ministère de l'Éducation nationale informe les parents d'élèves concernés par les opérations d'orientation et de réorientation de leurs enfants au titre de l'année scolaire 2025-2026, que ces deux opérations s'effectueront par voie numérique, afin de suivre le processus d'orientation de leurs enfants", précise le communiqué.

A cet effet, les parents "sont priés d'accomplir les procédures requises via l'espace parents du système d'information du ministère de l'Éducation nationale, en accédant au lien <https://awlyaa.education.dz>".

Concernant l'orientation des

élèves vers le cycle post-obligatoire (secondaire) et vers les filières de la deuxième année de l'enseignement secondaire général et technique, "les parents des élèves de 4ème année moyenne et des deux tronc communs de la 1ère année de l'enseignement secondaire, général et technique, doivent exprimer les vœux préliminaires d'orientation de leurs enfants via leurs comptes dans l'espace Parents durant la période allant du 10 au 28 février 2026, tandis qu'ils pourront modifier ou confirmer ces vœux du 15 au 30 mars 2026", ajoute le communiqué, soulignant que "passé ce délai, les premiers vœux seront automatiquement validés par le système d'information". Pour ce qui est des vœux définitifs, "les parents concernés devront valider les choix finaux d'orientation via l'espace Parents entre le 15 et le 30 mai 2026. A défaut, le système d'information procédera à leur validation automatique", tandis que les décisions d'orientation seront communiquées via les bulletins de notes du troi-

sième trimestre et via l'espace parents durant la période allant du 28 juin au 9 juillet 2026.

Le ministère rappelle que les parents d'élèves peuvent introduire un recours contre la décision d'orientation concernant leur fils (ou fille) par voie électronique via l'espace dédié aux parents d'élèves, durant la période allant du 10 juillet au 8 septembre 2026". Ces derniers seront "informés des décisions de la commission de wilaya de recours via l'espace dédié aux parents d'élèves dans un délai ne dépassant pas le 17 septembre 2026, sachant que ces décisions sont définitives et irrévocables". Concernant la réorientation des élèves de l'enseignement secondaire général et technique, la même source a précisé que "la demande de réorientation est une procédure permettant à l'élève, après avoir terminé une année scolaire complète, de changer de tronc commun ou de filière lorsqu'il s'avère que le tronc commun ou la filière suivie ne correspond pas à son profil, à condition qu'il ait obtenu, dans les

matières essentielles du tronc commun ou de la filière souhaitée, des résultats scolaires permettant cette réorientation. Cette procédure vise à aider l'élève à choisir le parcours le plus adapté à son profil". A cet effet, "les parents d'élèves concernés doivent déposer les demandes de réorientation de leurs enfants via l'espace dédié aux parents d'élèves durant la période allant du 25 mai au 23 juin 2026". Ils seront informés des décisions de réorientation concernant leurs enfants à travers les "relevés d'évaluation des résultats du troisième trimestre et via l'espace dédié aux parents d'élèves, durant la période allant du 28 juin au 9 juillet 2026, sachant que ces décisions sont définitives et irrévocables".

Le ministère a insisté, dans son communiqué, sur "la nécessité de respecter les délais fixés pour chaque opération et d'assurer un suivi régulier de leurs comptes sur l'espace dédié aux parents d'élèves, afin de garantir le bon déroulement des opérations d'orientation et de réorientation".

R.A

L'ÉVÉNEMENT SPORTIF

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT UNE DÉLÉGATION DE LA FIFA

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, dimanche, une délégation de la Fédération internationale de football association (FIFA), conduite par l'ancien international allemand Jurgen Klinsmann, qui a apporté le trophée de la Coupe du monde 2026, à laquelle participera la sélection nationale.

Lors de cette audience, qui s'est déroulée au siège de la Présidence de la République, le président de la République a dévoilé le trophée de la Coupe du monde, avant de saluer les membres de la délégation et de prendre une photo-souvenir avec eux.

Par la même occasion, le président de la République a reçu une réplique du trophée de la Coupe du monde, qui lui a été remise par l'ancien international allemand Jurgen Klinsmann. Le président de la République a, par ailleurs, échangé avec les membres de la délégation, qui se sont réjouis de cette rencontre.

R.A



MONDIAL 2026 : LE TROPHÉE DE LA COUPE DU MONDE FAIT ESCALE À ALGER

La sixième tournée du trophée de la Coupe du monde de football a fait escale dimanche à Alger, pour une visite de deux jours.

Conduite par l'ancien international allemand, Jurgen Klinsmann, la délégation de la Fédération internationale de football (FIFA) a été accueillie à son arrivée à Alger par le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, qui était accompagné de certains joueurs de l'équipe nationale, à savoir le gardien Luca Zidane, le défenseur Zinedine Belaïd et le milieu offensif Ibrahim Maza.

Le trophée de la Coupe du monde sera exposé au niveau de la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), où les puristes pourront l'observer de près, et même prendre quelques photos-souvenir.

Cette tournée offre en effet à des milliers de fans à travers le monde l'occasion de voir de près le trophée original de la Coupe du monde, en prélude du prochain Mondial, prévu du 11 juin au 19 juillet 2026 aux Etats-Unis, Canada et Mexique.

Démarrée le 3 janvier dernier à Riyadh, en Arabie saoudite, la tournée du trophée original de la Coupe du monde visitera 30 associations membres de la FIFA, avec 75 escales sur plus de 150 jours, offrant ainsi aux fans du monde entier une opportunité unique d'admirer le trophée le plus convoité du football mondial.

La tournée comprend notamment les trois pays hôtes de la Coupe du monde 2026, ainsi que les futurs pays organisateurs de la Coupe du monde 2030 et 2034 et de la Coupe du monde féminine 2027.

A chaque étape, les communautés locales bénéficieront d'opportunités uniques d'interaction, allant d'expériences immersives de marque et de défis de football interactifs à des contenus exclusifs avec des légendes de la FIFA.

L'année 2026 marque les 20 ans de la tournée du trophée de la Coupe du monde de la FIFA. Au cours de cette période, plus de quatre millions de supporters de 182 territoires du monde entier ont participé à l'événement.

En cinq éditions, le trophée a fait halte dans 182 des 211 associations membres de la FIFA.

Fabriquée en or massif 18 carats, la Coupe mesure 36,8 cm de haut pour un poids de 6,175 kg et un diamètre de 13 cm au niveau du socle. Ce dernier est parcouru de deux bandes horizontales vertes en malachite semi-précieuse, restaurées pour la dernière fois en 2005, le trophée ayant été revêtu à cette occasion d'une nouvelle couche d'or.

A compter de l'édition 2006, la FIFA a décidé de ne plus remettre le trophée original à l'équipe victorieuse. Avant cela, la fédération qui remporta la compétition pouvait exposer la coupe dans sa galerie de trophées pendant quatre ans, avant de la rendre à la FIFA lors de l'édition suivante.

Depuis Allemagne-2006, l'équipe victorieuse ne peut manipuler le trophée d'origine que pendant la cérémonie officielle de remise du trophée. Elle doit ensuite le restituer à la FIFA, qui lui remet une copie fidèle du trophée original immédiatement et non plus au bout de quatre ans.

Pour rappel, c'est la troisième fois que le trophée de la Coupe du monde visite l'Algérie. Les deux premières fois c'était à l'occasion du Mondial-2010 en Afrique du Sud et du Mondial-2014 au Brésil.

L'Algérie s'est qualifiée pour la Coupe du monde 2026 en terminant largement en tête du groupe G des qualifications avec un total de 25 points, soit sept longueurs d'avance sur son poursuivant direct l'Ouganda.

Les "Verts" renouent avec le Mondial après avoir manqué les deux dernières Coupes du

monde 2018 en Russie et 2022 au Qatar.

La dernière participation algérienne remonte au Mondial-2014 au Brésil avec une brillante qualification aux 8es de finale, battue par le futur vainqueur de l'épreuve, l'Allemagne (2-1, après prolongation).

C'est la cinquième fois dans son histoire que l'Algérie prendra part au Mondial après les éditions de 1982, 1986, 2010 et 2014.

Au Mondial-2026, l'Algérie évoluera dans le groupe J aux côtés de l'Argentine (tenante du titre), l'Autriche et la Jordanie.

RA

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT LES LÉGENDES DU FOOTBALL ALGÉRIEN

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, dimanche, les légendes du football algérien, à l'occasion de l'audience accordée à une délégation de la Fédération internationale de football (FIFA), où une réplique du trophée de la Coupe du monde lui a été offerte. Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée au siège de la Présidence de la République en présence du ministre des Sports, Walid Sadi, le président de la République a reçu les anciens joueurs internationaux Rabah Madjer, Lakhdar Belloumi, Salah Assad et Ali Bencheikh. Le président de la République a également reçu le joueur de l'équipe du Front de libération nationale (FLN), Mohamed Maouche, ainsi que des joueurs de la sélection nationale actuelle accompagnés de leur entraîneur, Vladimir Petkovic.

A cette occasion, l'ancien capitaine et l'un des meilleurs buteurs de l'histoire de la sélection algérienne, Jurgen Klinsmann, a offert au président de la République une réplique miniature du trophée de la Coupe du monde.

ÉVÉNEMENTS DE SAKIET SIDI YOUSSEF

LE PREMIER MINISTRE COPRÉSIDE AVEC LA CHEFFE DU GOUVERNEMENT TUNISIEN LA CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a coprésidé, dimanche, avec la cheffe du Gouvernement tunisien, Mme Sarra Zaafrani Zenzri, la cérémonie de commémoration du 68e anniversaire des événements de Sakiet Sidi Youssef, en République tunisienne, pays frère.

Un accueil officiel a été réservé au Premier ministre et à la délégation l'accompagnant, par la cheffe du Gouvernement tunisien, au poste frontalier algéro-tunisien.

Lors d'une séance bilatérale tenue au siège de la commune de Sakiet Sidi Youssef, les deux parties ont salué "la profondeur des relations de fraternité historiques unissant les deux pays et peuples frères, ainsi que leur lutte commune pour l'indépendance, dont les événements de Sakiet Sidi Youssef, où le sang des peuples algérien et tunisien s'est mêlé, constituent l'une des étapes mar-

quantes qui resteront à jamais gravées dans la mémoire collective".

Les deux parties ont également souligné "l'importance de la poursuite de l'action commune pour renforcer la coopération bilatérale dans divers domaines et la hisser au rang de partenariat stratégique, conformément aux orientations des dirigeants des deux pays, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son frère, le président de la République tunisienne M. Kais Saïed".

Par la suite, le Premier ministre s'est recueilli, en compagnie de la cheffe du Gouvernement tunisien et des délégations des deux pays, devant la stèle commémorative des événements de Sakiet Sidi Youssef, où ils ont récité la Fatiha du saint Coran à la mémoire des martyrs du bombardement de ce village par le colonisateur français le 8 février 1958, un crime ayant illustré la communauté de destin et l'unité de lutte entre les peuples algérien et tunisien.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le Premier ministre a mis en avant la "profondeur des liens historiques entre l'Algérie et la Tunisie", soulignant que "le sang qui s'est mêlé à Sakiet Sidi Youssef est le symbole éternel de la fraternité sincère et de l'unité de lutte contre le colonialisme".

"Les efforts communs s'inspirent aujourd'hui des aïeux pour consolider des relations d'exception, fondées sur la solidarité et l'action commune en faveur des causes justes, de la liberté et de la dignité", a ajouté M. Sifi Ghrieb, estimant que cette mémoire commune "demeure un socle essentiel pour renforcer le partenariat stratégique face aux défis actuels".

La signature de plusieurs accords et mémorandums d'entente couvrant divers domaines de coopération, lors de la 23e session de la Grande commission mixte algéro-tunisienne, tenue le 12 décembre dernier, et la signature de plusieurs accords de partenariat

économique entre des entreprises algériennes et tunisiennes, à l'occasion du Forum économique organisé en marge de cette session, "témoignent incontestablement du niveau d'excellence atteint par les relations bilatérales et des opportunités prometteuses qu'il importe de saisir pour consolider et élargir ce partenariat", a poursuivi le Premier ministre.

La cheffe du Gouvernement tunisien a, pour sa part, souligné la "solidité des relations profondes et enracinées entre les deux pays frères, fondées sur le respect mutuel et une solidarité constante", rappelant "l'attachement des dirigeants des deux pays à hisser la coopération bilatérale à des niveaux supérieurs, au service des intérêts des peuples algérien et tunisien".

R.A

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

RENFORCER LE SYSTÈME NATIONAL DE FABRICATION DES MÉDICAMENTS ET DES VACCINS

Un atelier de travail, initié par le ministère de l'Industrie pharmaceutique en collaboration avec le bureau de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), consacré à l'examen du dispositif national mis en place dans le domaine de la production des médicaments et des vaccins, a été lancé dimanche à Alger, selon un communiqué officiel du ministère.

Par Youcef Hamidi

Cette rencontre, organisée dans le cadre des procédures visant l'obtention du certificat de maturité de niveau 3 « ML-3 », réunit des responsables du ministère de l'Industrie pharmaceutique et du ministère de la Santé, ainsi que des représentants de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) et du Centre national de la pharmacovigilance et de la matériovigilance (CNPM), concernés par les médicaments et les équipements médicaux.

L'événement a également enregistré la présence d'experts de l'OMS, chargés d'accompagner les dernières étapes engagées par l'Algérie pour décrocher ce certificat de maturité, lequel constitue, selon l'évaluation de l'organisation internationale, « un objectif stratégique de nature à renforcer la crédibilité du système organisationnel



national, à soutenir le développement de l'industrie pharmaceutique et à faciliter l'accès des produits pharmaceutiques aux

marchés internationaux », précise la même source. Dans une intervention prononcée à cette occasion et lue par le secrétaire

général du ministère, le ministre du secteur, Ouacim Kouidri, a souligné l'importance majeure de cette rencontre, estimant qu'elle s'inscrit « dans le droit fil des orientations des autorités publiques visant à consolider les capacités des structures relevant du secteur de l'industrie pharmaceutique et à ancrer la culture de la planification stratégique, de l'évaluation et de l'amélioration continue, conformément aux normes et aux spécifications établies par l'OMS ».

Le ministre a, en outre, affirmé que « les réformes structurelles engagées par le département ministériel, conjuguées à un cadre réglementaire en constante évolution, ont permis d'insuffler une nouvelle dynamique au secteur de l'industrie pharmaceutique, de stimuler l'investissement et de renforcer l'intégration progressive des nouvelles technologies sanitaires », a conclu le communiqué.

Y.H

COGESTION DES PÊCHERIES ARTISANALES

L'EXPÉRIENCE PILOTE ALGÉRO-JAPONAISE À ORAN BIENTÔT GÉNÉRALISÉE

L'expérience pilote de cogestion des pêcheries artisanales, axée sur l'utilisation des récifs artificiels et menée à Oran dans le cadre d'une coopération algéro-japonaise, sera prochainement étendue à d'autres wilayas côtières, notamment Skikda, Tizi Ouzou et Tipaza, avant d'être progressivement généralisée à l'ensemble du littoral national, a annoncé dimanche le directeur général de la pêche et de l'aquaculture, Miloud Tria.

S'exprimant lors d'un atelier à Alger intitulé "Approche de cogestion des pêcheries artisanales à travers l'utilisation des récifs artificiels", organisé dans le cadre d'un programme de coopération technique avec l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), M. Tria a souligné l'importance de cette initiative lancée en 2021, visant à renforcer la gestion participative et durable des ressources halieutiques.

Dans ce contexte, il a insisté sur l'intérêt de cette approche pour la durabilité de la pêche artisanale, rappelant qu'environ 65 % de la flotte nationale est constituée de pêcheurs artisanaux ne pouvant pas opérer en haute mer, ce qui engendre, selon lui, une forte pression sur les zones cô-

tières. Il a estimé ainsi que les récifs artificiels constituent une alternative rationnelle pour une exploitation durable des ressources halieutiques.

Mettant en avant l'importance des récifs artificiels comme outil stratégique pour la restauration des habitats marins et le soutien de l'activité des pêcheurs, le directeur général a indiqué que l'expérience menée à Oran en partenariat avec la JICA a produit des résultats positifs.

"La généralisation de cette approche à d'autres wilayas se fera dans le respect du cadre légal en vigueur, notamment le décret exécutif n 17-363 du 25 décembre 2017, fixant les normes techniques, environnementales et administratives relatives à leur installation", a-t-il précisé.

Pour sa part, l'expert japonais en promotion de la cogestion de la pêche artisanale, Nanao Hitonori, a souligné les bénéfices de cette approche, assurant que l'expérience menée à Oran a permis le renouvellement du stock halieutique, la réduction de la pression exercée sur le littoral ainsi que la création de zones marines favorables à la reproduction naturelle des espèces.

Outre sa contribution à la restauration des mil-

lieux marins et à la gestion durable des pêcheries, cette approche assure également la stabilité des moyens de subsistance des pêcheurs, a-t-il ajouté.

Le programme de coopération algéro-japonaise repose notamment sur la formation des acteurs locaux, l'échange d'expertises et le développement de pratiques innovantes, à travers des sessions de formation en Algérie, au Japon et en Tunisie, ainsi que la mise en œuvre de projets pilotes sur plusieurs côtes algériennes, a expliqué de son côté la chargée du programme au niveau de la JICA, Sugiyama Yoshiko.

Présent aux travaux de cet atelier, l'ambassadeur du Japon en Algérie, Kotaro Suzuki, a affirmé que la coopération entre les deux pays dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture "repose sur une relation de confiance établie depuis la fin des années 1980".

Saluant les efforts des acteurs du secteur et le rôle de la JICA, il a souligné que l'utilisation des récifs artificiels constitue une tradition ancienne au Japon que son pays souhaite partager avec l'Algérie.

R.E

AGRICULTURE ET DE ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

SIGNATURE DE DEUX CONVENTIONS DE COOPÉRATION

Deux conventions ont été signées, dimanche à Alger, entre le secteur de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche et le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, afin de renforcer la coopération dans le domaine des analyses agricoles, notamment celles des sols et des engrais, et de l'amélioration du rendement des terres. La cérémonie de signature s'est déroulée sous la supervision du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El Mahdi Oualid, et du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, au siège du ministère de l'Agriculture. La première convention a été signée par le directeur général de la production agricole au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Lotfi Ghernaout, et le directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Bouhicha.

Elle vise à mobiliser les universités et leurs laboratoires pour réaliser diverses analyses agricoles au profit des agriculteurs et des investisseurs selon une approche scientifique reposant sur la mise en réseau des capacités universitaires et l'unification des protocoles. Cette convention a pour objectif de remédier au déficit structurel en services d'analyses fiables, de renforcer la qualité des décisions techniques liées aux pratiques agricoles, d'optimiser l'utilisation des intrants conformément aux objectifs de modernisation et de durabilité des systèmes de

production agricole, et de promouvoir la recherche scientifique, la formation pratique et le transfert efficace des connaissances vers le monde agricole. Les efforts de coopération, dans ce cadre, permettront en particulier d'évaluer les caractéristiques physiques, chimiques et biologiques des sols afin de déterminer leurs besoins en engrais, d'estimer la qualité des eaux d'irrigation et leur impact sur les sols et les cultures, d'analyser les engrais pour vérifier leur conformité aux normes, de contrôler les proportions des éléments nutritifs essentiels (N-P-K), ainsi que d'examiner les semences et plants pour garantir leur conformité aux spécifications. Les deux parties se sont également accordées sur le soutien aux étudiants et l'accompagnement de leurs stages scientifiques et mémoires de fin d'études dans ce domaine, ainsi que sur l'intensification des travaux de recherche et développement concernant la production et la sélection des variétés agricoles en s'appuyant sur les technologies moléculaires modernes, la proposition d'enregistrement de nouvelles variétés capables de s'adapter, ainsi que l'optimisation de la qualité de l'eau d'irrigation et la composition des engrais.

Quant à la seconde convention, elle a été signée par le Directeur général des forêts, Djamel Touahria, et la directrice générale de l'Institut technique des grandes cultures (ITGC), Houria Bouender, afin de fournir à l'institut des drones destinés à surveiller l'évolution des grandes cultures en termes de productivité et de lutte contre les maladies et les parasites. Dans une déclaration à la

presse à l'issue de la cérémonie, M. Oualid a souligné l'importance de ces deux accords, qui s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs de la feuille de route du secteur agricole pour 2026, notamment pour l'amélioration de la productivité des grandes cultures, affirmant le lien étroit entre la modernisation de l'agriculture et la valorisation des résultats de la recherche scientifique. Ces accords, a-t-il ajouté, permettront de trouver des solutions à de nombreux problèmes actuellement rencontrés par le secteur agricole, précisant que l'absence de culture de l'analyse des sols avant l'utilisation des engrais entraîne une baisse sensible de la productivité due à l'emploi de quantités ou de formulations inadaptées à la nature des sols. Le recours régulier aux analyses scientifiques préalables augmentera ainsi la productivité, en particulier dans les filières stratégiques comme la culture du blé, dont le rendement pourrait croître de 20 quintaux par hectare, a-t-il ajouté. Pour sa part, M. Baddari a affirmé que ces deux conventions constituent une pierre angulaire dans le processus de transformation de l'agriculture, d'une activité artisanale à une activité moderne et innovante, soulignant la nécessité de tirer profit des résultats de la recherche scientifique à travers des projets sur le terrain favorisant la productivité. Selon le ministre, cette initiative s'inscrit dans "les efforts visant à instaurer une agriculture durable capable de renforcer la sécurité alimentaire nationale, en accord avec les nouveaux objectifs de l'Algérie nouvelle".

R.E

SÉTIF

SENSIBILISATION ET PRÉVENTION AU CŒUR DES JOURNÉES NATIONALES DE SANTÉ AU TRAVAIL

Dans le cadre de la deuxième édition des Journées Nationales de Santé au Travail (JNST 2026), organisée dans la wilaya de Sétif, une rencontre médicale placée sous le slogan «Le secteur agroalimentaire : de l'identification des risques à la prévention» a été destinée aux travailleurs de ce secteur. Elle visait à les sensibiliser et à leur expliquer les comportements à adopter pour protéger leur santé professionnelle.

Par Ikram Haou

Les médecins présents ont souligné, vendredi dernier, la nécessité d'adopter une culture de prévention des risques professionnels et de renforcer les mesures de sécurité dans le secteur agroalimentaire. A cette occasion, le Dr Nadia Cherikh, médecin du travail au centre hospitalo-universitaire de Ben Aknoun (Alger), a indiqué que le médecin du travail joue un rôle vital en surveillant les travailleurs de l'agroalimentaire et en les protégeant contre les risques professionnels, grâce à l'application rigoureuse des mesures sanitaires nécessaires.

Elle a ajouté qu'il fallait mettre en place une formation continue pour accompagner les travailleurs du secteur, ainsi que ceux d'autres domaines tout au long de leur



parcours professionnel, afin de renforcer cette culture préventive, d'anticiper les risques et d'adopter les bons comportements sur les lieux de travail, notamment des techniques de protection individuelle. Il est à noter que la sensibilisation et la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles constituent, selon le chef du service de médecine du travail du centre

hospitalo-universitaire Saâdna-Abdennour de Sétif, un objectif central de la médecine du travail. Celui-ci vise à protéger la santé des travailleurs et à garantir un environnement sécurisé dans tous les sites du secteur agroalimentaire.

Parallèlement, cette rencontre cherche à améliorer la culture de prévention ainsi que les conditions de santé et de sécurité au travail dans

ce même secteur.

Différents sujets ont été abordés, portant sur l'importance de préserver la santé au travail. Plusieurs activités ont été organisées, dont des interventions scientifiques spécialisées sur les risques professionnels liés à l'activité agricole et aux industries alimentaires, ainsi que des ateliers de formation au profit des agriculteurs, éleveurs, vétérinaires, travailleurs des abattoirs, des minoteries, des restaurants et des unités de transformation laitière.

En conclusion, cette rencontre, organisée sous la supervision de la direction de la santé et de la population (DSP) en coordination avec le centre hospitalo-universitaire Saâdna-Abdennour et l'université de Sétif-1, a mis l'accent sur les mesures obligatoires pour l'employeur, couvrant la prévention des risques physiques, chimiques et psychosociaux. Elle a également rappelé le rôle essentiel du service médical, particulièrement dans l'agroalimentaire, qui conseille les travailleurs pour éviter les risques et préserver leur santé. A cette fin, les dernières mesures préventives ont été présentées et les médecins ont pu bénéficier d'un échange d'expériences.

Rappelons que cette édition a débuté vendredi dernier et s'est achevée le lendemain samedi.

I.H

TIMIMOUN

PLUSIEURS PROJETS POUR DYNAMISER LA WILAYA

Par Nadir Houari

La commune de Deldoul, située à une centaine de kilomètres de Timimoun, a mis en place plusieurs projets visant à stimuler son développement socioéconomique et à améliorer le cadre de vie de ses habitants, selon les informations fournies par les responsables locaux.

Le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Mohamed Boulah, a précisé que la commune, qui compte plus de 12 000 habitants, a bénéficié d'une enveloppe de 280 millions de dinars (exercice 2025) provenant du programme de soutien à la croissance économique et de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales. Cette somme finance une série d'opérations multisectorielles jugées prioritaires pour la population.

Parmi ces réalisations figurent l'extension des

réseaux d'eau potable et d'assainissement dans les ksour d'Igoustane, Akbour, Aourir et dans le quartier El-Mehla au chef-lieu, ainsi que la réalisation de forages d'eau potable dans les ksour d'El-Berka et d'Igoustane.

Dans le domaine éducatif, plusieurs établissements sont en cours de construction pour améliorer les conditions de scolarisation : un lycée au ksar d'El-Berka, un collège à Aourir et un autre de substitution pour le collège Omar El-Farouk. S'y ajoutent des travaux d'aménagement, de réhabilitation et d'extension de classes dans les zones de Belghazi, Djenane-Alla, Essehla et Akbour, ainsi que la réalisation et l'équipement d'une cantine scolaire de 200 repas par jour à l'école primaire d'Akbour.

Concernant l'énergie, Deldoul enregistre un taux de 65 % de raccordement des foyers au gaz naturel, selon le P/APC, qui a annoncé d'autres projets de branchement au profit des ksour de Belghazi, Touki et Ouled-Abdessamed.

Dans le secteur de la santé, plusieurs opérations ont été lancées, notamment une polyclinique au chef-lieu, dont la livraison est prévue pour mars prochain. Elle viendra renforcer les prestations assurées par les salles de soins dispersées dans les différents ksour.

A ces initiatives s'ajoutent des actions d'embellissement urbain, incluant l'aménagement du jardin public et du stade communal, le revêtement de terrains de jeu avec des pelouses synthétiques et la construction de salles polyvalentes dans les ksour d'Ouled-Abdessamed, Djenane-Alla et Akbour.

En matière d'habitat, Deldoul a obtenu une partie du programme ambitieux de 10 000 logements attribué à la wilaya de Timimoun, comprenant 1 200 aides à l'habitat rural, 200 parcelles à bâtir et 200 logements publics locatifs. Ces mesures visent à résorber l'habitat précaire, souvent bâti en « toub » (pisé), et à favoriser la fixation de la population.

N.H

SÉTIF

CLÔTURE DE LA 2^e ÉDITION BATHIDHAB EXPO 2026

La deuxième édition du Salon international du bâtiment, des travaux publics et de la promotion immobilière, BatiHidhab Expo 2026, organisée quatre jours durant au palais des expositions El Maabouda de Sétif, a été clôturée samedi. Dans une déclaration à l'APS à l'occasion, le commissaire du Salon, Saïd Hamdani, a indiqué que cette édition organisée par une entreprise privée sous l'égide du wali de Sétif, Mustapha Limani a connu la participation de 55 exposants des deux secteurs public et privé dont deux opérateurs étrangers d'Asie et d'Afrique et a attiré 5.000 visiteurs dont près de 80 % de professionnels. La manifestation a été également marquée par la signature de 12 marchés entre les exposants eux-mêmes et entre des exposants et des visiteurs, la tenue de séances de travail et la présentation par des experts de 11 conférences sur divers thèmes dont les risques du travail en hauteur, la transition numérique dans le secteur du bâtiment, les nouvelles solutions pour les tunnels et l'intelligence artificielle (IA) au service des publics travaux, selon la même source. Cet événement économique a été marqué par la diversité des activités des

participants dont la société des ciments d'Ain El Kebira (Sétif), Cosider-Promotion, Naftal et cinq startups activant dans le domaine du bâtiment et des travaux publics.

Des stands ont été réservés durant le salon à plusieurs organismes et institutions dont l'Organisation nationale de la jeunesse à capacités scientifiques et professionnelles pour l'Algérie, la Compagnie algérienne des assurances, les douanes algériennes, le Fonds de garantie des marchés publics et l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat.

KhemissiRahal, chargé de communication à la société des ciments d'Ain El Kebira, a souligné que des manifestations similaires sont des opportunités aux entreprises pour se rapprocher davantage de leurs clients, d'attirer d'autres nouveaux et promouvoir leurs nouveaux produits et services.

De son côté, le directeur de wilaya de l'industrie, Mohamed Adnane Zahnit, a souligné que la wilaya de Sétif compte près de 1000 petites et moyennes entreprises activant dans les secteurs de l'industrie et de la production de matériaux de construction.

R.R

TIZI-OUZOU

MOBILISATION ACCRUE CONTRE LE CANCER

Par Kahina Baghdad

Les progrès accomplis dans la lutte contre le cancer ont permis d'améliorer la prise en charge des patients en Algérie, ont relevé les participants à une journée d'étude organisée samedi à Tizi-Ouzou. Cet événement se tenait à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le cancer, célébrée le 4 février.

Intervenant lors de cette rencontre, le Pr Aïcha Djemaa Bendjazia, du Centre anti-cancer de Constantine, a indiqué que « l'Algérie a enregistré une grande avancée et réalisé d'importants investissements publics et privés dans le domaine de la radiothérapie », citant notamment l'ouverture récente de plusieurs centres équipés d'appareils de haute technicité. Elle a préconisé que ces installations « exigent un effort et un accompagnement permanents en matière de formation et de maintenance, ainsi qu'un renouvellement périodique et une planification flexible, proportionnelle à l'évolution de la pathologie ».

De son côté, le Pr Mohcene Boubnider, du Centre Pierre et Marie Curie (CPMC) d'Alger, a traité du cancer du sein dans sa communication. Tout en reconnaissant les avancées enregistrées dans le traitement de cette maladie, il a souligné la nécessité de « prendre certaines mesures prioritaires pour mieux la contenir et permettre une meilleure prise en charge ». Il a cité, entre autres, « l'intensification des campagnes de sensibilisation, l'organisation d'un dépistage de masse à l'échelle nationale, la modernisation des moyens de diagnostic (imagerie, laboratoires), ainsi que la facilitation de l'accès aux traitements innovants (thérapies ciblées et immunothérapie) ». Pour sa part, le Dr Saïd Mahmoudi, directeur général de l'hôpital privé Chahid Mahmoudi de Tizi-Ouzou, a estimé qu'« il y a eu des efforts non négligeables et des avancées réalisées, mais que la dangerosité de cette pathologie nécessite davantage d'efforts ».

K.B

INDUSTRIE MINIÈRE

RIO TINTO ET GLENCORE
RENONCENT À LEUR PROJET

Le projet de rapprochement entre Rio Tinto et Glencore, qui aurait donné naissance au plus grand groupe minier mondial, a officiellement été abandonné jeudi. Les deux géants, déjà engagés dans des discussions l'an dernier sans succès, n'ont pas réussi à trouver un terrain d'entente sur les conditions de l'opération.

Par Rihab Taleb

Rio Tinto, qui devait légalement déposer une offre avant 17h00, a indiqué dans un communiqué qu'il ne considère plus une éventuelle fusion ou autre opération de rapprochement, jugeant qu'aucun accord ne permettrait de créer de la valeur pour ses actionnaires. Glencore a confirmé cette position, précisant que les négociations avaient échoué sur la répartition du capital et la gouvernance du futur groupe.

Selon le groupe suisse, les termes envisagés prévoyaient que Rio Tinto conserve les fonctions de président et de directeur général, tout en proposant une répartition du capital jugée défavorable. Glencore estime que cette structure sous-évaluait sa contribution, notamment dans le domaine du cuivre,



et ne reflétait pas correctement le potentiel de croissance de ses activités.

La fusion aurait donné naissance à un acteur valorisé à 260 milliards de dollars (202 milliards de francs

suisse), dans un secteur marqué par une forte consolidation. Les deux entreprises, toutes deux cotées à Londres, auraient renforcé leur capacité à sécuriser des ressources en cuivre,

métal stratégique dont la demande explose avec la montée des dépenses militaires, le développement des énergies renouvelables et la croissance des centres de données liés à l'intelligence artificielle.

Rio Tinto visait particulièrement les gisements de cuivre de Glencore, alors que les cours du métal rouge atteignent des records historiques. Mais pour Glencore, l'offre ne valorisait pas correctement cette activité ni les synergies potentielles, ce qui a conduit le groupe à juger l'opération contraire aux intérêts de ses actionnaires.

Ce nouvel échec rappelle celui de l'an dernier, déjà marqué par des divergences stratégiques entre les deux groupes. Plus récemment, en novembre, BHP a renoncé à son projet de rachat d'Anglo American, qui aurait créé le numéro un mondial du cuivre.

En revanche, Anglo American est en passe d'obtenir le feu vert de l'Union européenne pour fusionner avec le Canadien Teck Resources. Si l'opération se concrétise, elle accentuera la pression sur les autres acteurs du secteur, contraints de repenser leurs stratégies de croissance et de consolidation face à une demande mondiale de cuivre en plein essor.

R.T

PÉTROLE AFRICAIN

LES GRANDS GROUPES RENOUENT
AVEC L'EXPLORATION EN EAUX PROFONDES

Par Nawal Bordji

Les dernières découvertes et des réformes politiques incitatives redynamisent la recherche d'hydrocarbures dans le Golfe de Guinée. Les compagnies pétrolières internationales y acquièrent de nouveaux périmètres d'exploration afin de reconstituer leurs réserves, bien que les défis techniques et économiques restent significatifs.

Les grandes majors renforcent leur implantation dans cette zone, attirées par des découvertes récentes en mer et par l'évolution favorable du cadre réglementaire de plusieurs pays. Cette tendance s'explique aussi par une demande mondiale d'énergie plus robuste que prévue. Les entreprises cherchent avant tout à renouveler leurs stocks commerciaux, lesquels pourraient s'épuiser en moyenne d'ici deux décennies au rythme actuel, selon Wood Mackenzie. Pourtant, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) estime que la demande mondiale en hydrocarbures pourrait continuer de croître jusqu'en 2050.

Parmi les groupes les plus actifs figurent Chevron, TotalEnergies, Shell et Eni, qui ont tous sécurisé récemment de nouveaux blocs d'exploration depuis le Sénégal jusqu'à l'Angola. Selon S&P Global Commodity Insights, près de 11 % des volumes d'hydrocarbures découverts dans le monde depuis 2020, soit l'équivalent d'environ 8,7 milliards de barils de pétrole, se situent le long des côtes du Golfe de Guinée, principalement sous forme de brut. Cela signe un retour en grâce de la région dans les stratégies d'exploration des grands énergéticiens.

Ce regain d'intérêt s'inscrit dans une volonté de reconstituer les portefeuilles d'actifs après plusieurs années de discipline budgétaire et de réduction des dépenses en exploration. Face à une production américaine de schiste qui montre des signes de stagnation, les majors se tournent vers de nouvelles zones de croissance, notamment dans des bassins offshore encore sous-explorés. Le Golfe de Guinée représente l'une des rares régions alliant un fort potentiel géologique à un accès à l'offshore profond.

TotalEnergies s'est distingué comme l'opérateur international le plus dynamique, finalisant en 2024 de nouveaux contrats de partage de production au Nigeria, en République du Congo et au Liberia. Shell, de son côté, est revenu en Angola après vingt ans d'absence, en y acquérant des parts dans deux blocs offshore non développés. Chevron a fait son entrée dans le bassin MSGBC (Mauritanie, Sénégal, Gambie,

Guinée-Bissau, Guinée) en obtenant deux permis au large de la Guinée-Bissau. « Cela vient compléter un portefeuille déjà solide de blocs d'exploration que nous détenons le long de la côte ouest-africaine, une zone extrêmement prometteuse », a déclaré Liz Schwarze, vice-présidente Exploration chez Chevron. Parallèlement, AzuleEnergy, la coentreprise entre Eni et BP, a foré en Angola le premier puits d'exploration spécifiquement dédié au gaz, révélant un gisement estimé à plus de 1 000 milliards de pieds cubes de gaz et jusqu'à 100 millions de barils de condensats.

Les réformes engagées par certains États de la région ont aussi contribué à raviver l'intérêt des investisseurs. En Angola, un décret présidentiel adopté fin 2024 a introduit des ajustements fiscaux et contractuels pour rendre les champs matures plus attractifs et stimuler l'exploration. Le pays s'est par ailleurs retiré de l'OPEP afin de ne plus être lié par des quotas de production, gagnant ainsi en flexibilité pour développer de nouveaux projets. Le Nigeria a, quant à lui, adopté de nouvelles incitations fiscales pour le pétrole et le gaz afin d'attirer davantage de grandes compagnies dans son offshore. Le géant africain a lancé en décembre 2025 un appel d'offres portant sur 50 blocs.

Le Golfe de Guinée concentre désormais certaines des découvertes les plus importantes du continent. L'offshore namibien, en bordure maritime de la zone et doté de réservoirs gaziers similaires à ceux de l'Angola, totalise environ 6,2 milliards de barils équivalent pétrole de ressources récupérables, selon S&P Global Commodity Insights, devant la Côte d'Ivoire, l'Angola et le Nigeria. TotalEnergies y développe le projet Venus et détient 40 % du champ Mopane, dont les ressources sont estimées à au moins 10 milliards de barils.

Malgré ces perspectives prometteuses, les contraintes techniques restent majeures. Les forages en eaux très profondes, la complexité géologique et les coûts d'infrastructure pèsent sur la rentabilité des projets. Shell a ainsi dû enregistrer une dépréciation de 400 millions USD sur une découverte en Namibie, tout en réaffirmant son engagement dans l'exploration régionale.

À moyen terme, la dynamique actuelle pourrait permettre au Golfe de Guinée de stabiliser, voire d'accroître sa production d'hydrocarbures dans les prochaines années. Cette trajectoire dépendra de la capacité des États à maintenir un cadre réglementaire attractif et de celle des compagnies à transformer les découvertes récentes en projets commercialement viables.

N.B

L'AFRIQUE ESSEULÉE
UN EFFONDREMENT DES
INVESTISSEMENTS
ÉTRANGERS RÉVÈLE UNE
FRACTURE MONDIALE

Selon un rapport de l'ONU Commerce et Développement, les investissements directs étrangers (IDE) reçus par l'Afrique ont reculé de 38 % en 2025, tombant à 59 milliards de dollars américains. Ce constat, publié le 20 janvier dans le « Global Investment Trends Monitor », souligne un déséquilibre croissant entre régions du monde. La chute a été particulièrement brutale en Afrique du Nord, où les flux se sont contractés de 67 % pour atteindre 17 milliards USD, après une année 2024 exceptionnelle portée par le mégaprojet égyptien de Ras El-Hekma, financé par le fonds souverain d'Abou Dhabi. L'Afrique subsaharienne a montré une résistance relative, avec un recul limité à 6 %, pour un montant de 42 milliards USD. Cependant, cette tendance négative s'inscrit dans un contexte plus large de stagnation pour les économies en développement, dont les IDE entrants ont globalement diminué de 2 %, représentant 55 % du total mondial. Les nations les plus pauvres sont les premières victimes, près des trois quarts des pays les moins avancés affichant des flux stagnants ou en baisse. Dans le même temps, les économies développées ont connu une progression vigoureuse de 43 %, leurs entrées d'IDE bondissant à 728 milliards USD. Cette hausse est tirée par la performance de l'Europe et des places financières internationales. L'Union européenne a ainsi enregistré une croissance de 56 %, alimentée par d'importantes acquisitions transfrontalières et une reprise dans des pays comme l'Allemagne, la France et l'Italie. À l'échelle planétaire, les investissements directs étrangers ont augmenté de 14 % pour atteindre environ 1 600 milliards USD en 2025. Cette progression est cependant artificiellement gonflée par plus de 140 milliards USD transitant par les centres financiers. Hors ces flux spéciaux, la croissance réelle des IDE mondiaux n'est que d'environ 5 %, signalant une reprise très modérée de l'investissement productif. Le rapport note parallèlement un recul de 10 % des investissements internationaux dans les infrastructures, surtout dû à un net ralentissement dans les énergies renouvelables, où les acteurs réévaluent les risques de revenus et les incertitudes réglementaires. Si les investisseurs nationaux comblent partiellement ce déficit, ce mouvement accentue le manque de financements pour les grands projets d'infrastructures dans les pays dépendant des capitaux étrangers.

Pour l'année 2026, l'institution onusienne anticipe une augmentation modeste des flux d'IDE, toujours entravée par la persistance des tensions géopolitiques et de la fragmentation économique.

N.B

CONSEIL DE PAIX PROPOSÉ PAR LES ETATS-UNIS ROME DÉCLINE L'INVITATION AMÉRICAINE À UN CONSEIL DE PAIX

Le ministre italien des Affaires étrangères, Antonio Tajani, a expliqué samedi dernier que son pays ne saurait intégrer le Conseil de paix proposé par les États-Unis. La raison tient à un antagonisme entre la charte de cette instance et la Constitution italienne.

Par Karim Akli Daoudi

Interrogé par l'agence ANSA, le chef de la diplomatie italienne a souligné que le document fondateur du Conseil créait des contradictions juridiques « insurmontables » au regard de l'article 11 de la Constitution. Ce dernier interdit à l'Italie de rejoindre toute organisation internationale si des conditions d'égalité avec les autres États ne sont pas garanties.

Or, la charte en question désigne le président américain Donald Trump à la présidence du Conseil et lui octroie un droit de veto sur certaines résolutions, ce qui est incompatible avec les exigences constitutionnelles italiennes.

Antonio Tajani a toutefois rappelé que l'Italie demeurerait « toujours disponible pour échanger sur des initiatives dédiées à la paix ». Elle entend assumer un rôle actif sur le dossier de



Gaza, notamment en contribuant à la formation des forces de police palestiniennes.

Cette position a été réaffirmée vendredi lors d'entretiens avec le vice-président américain JD Vance et le secrétaire d'État Marco Rubio, en visite en Italie à l'occasion des Jeux olympiques d'hiver.

Ainsi, l'Italie rejoint d'autres nations européennes – la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni – qui se sont également distancées de ce Conseil, officiellement lancé par Donald Trump le 22 janvier lors du Forum économique mondial de Davos, en Suisse.

KAD

FRANCE JACK LANG PROPOSE SA DÉMISSION DE LA PRÉSIDENCE DE L'INSTITUT DU MONDE ARABE

L'ancien ministre français de la Culture Jack Lang a proposé sa démission de la présidence de l'Institut du monde arabe (IMA), après l'ouverture d'une enquête préliminaire du Parquet national financier (PNF) concernant ses liens supposés avec Jeffrey Epstein, ont rapporté des médias français.

Dans une lettre adressée au ministre français des Affaires étrangères et citée par les médias français, M. Lang, à l'âge de 86 ans, a écrit qu'il proposait de remettre sa démission "lors d'un prochain conseil d'administration extraordinaire" de l'institut.

La présidence française a indiqué dans la journée "prendre acte" de cette démission. De son côté, le ministre français des Affaires étrangères Jean-Noël Barrot a précisé qu'un conseil d'administration serait convoqué "dans un délai de sept jours" pour désigner un ou une président(e) par intérim pour l'IMA.

Selon les médias français, le PNF a ouvert vendredi une enquête préliminaire pour "blanchiment de fraude fiscale aggravée" visant Jack Lang et sa fille, Caroline Lang. Leurs noms apparaîtraient dans des documents judiciaires américains rendus publics dans le cadre de l'affaire Jeffrey Epstein. Financier américain, Epstein est mort en détention en 2019 et était au centre d'un vaste scandale judiciaire et médiatique lié à un réseau d'exploitation sexuelle, notamment de mineurs.

Dans un communiqué publié samedi sur le réseau social X, M. Lang a affirmé que les accusations portées à son encontre étaient "infondées". Il a déclaré accueillir "avec sérénité et même soulagement" l'enquête du PNF, estimant qu'elle permettra "de faire toute la lumière" sur des allégations portant atteinte à sa "probité" et à son "honneur".

Fondé en 1980 et inauguré en 1987, l'Institut du monde arabe est une institution culturelle française dédiée au dialogue entre la France et le monde arabe. Figure de la gauche française, M. Lang en assurait la présidence depuis 2013.

RI

CRISE DU GROENLAND LES CHEFS DES DIPLOMATIES GROENLANDAISE ET DANOISE DÉÇUS PAR LES NÉGOCIATIONS

Les chefs des diplomaties groenlandaise et danoise déclarent que les négociations avec les États-Unis "ne sont pas encore là où nous voulons être".

La ministre des Affaires étrangères du Groenland, Vivian Motzfeldt, et le ministre des Affaires étrangères du Danemark, Lars Lokke Rasmussen, ont déclaré samedi que les négociations en cours avec les États-Unis "n'étaient pas encore là où nous voulons être", signifiant ainsi qu'un accord final reste lointain.

S'exprimant lors d'une conférence de presse trilatérale avec le Canada à l'occasion de l'inauguration du premier consulat canadien à Nuuk, Mme Motzfeldt a reconnu que la situation s'est améliorée par rapport à il y a un mois, citant la mise en place

d'une voie diplomatique et d'un dialogue direct avec Washington.

Elle a toutefois souligné que le Groenland "n'est pas encore là où nous voulons être" dans les négociations et qu'"il reste encore un long chemin à parcourir, il est donc trop tôt pour dire où nous finirons".

De son côté, M. Rasmussen a déclaré : "Nous avons clairement indiqué dès le début que toute solution doit respecter nos lignes rouges." Il a par ailleurs estimé qu'"il est possible de trouver une solution qui respecte nos lignes rouges".

M. Rasmussen a toutefois refusé de révéler les détails des négociations. "Nous ne menons pas ces négociations au grand jour", a-t-il déclaré, ajoutant qu'ils se sont "battus pour les faire entrer

dans une salle" où les parties concernées pourraient discuter correctement entre elles.

Le Groenland, la plus grande île du monde, est un territoire autonome au sein du royaume du Danemark, Copenhague conservant le contrôle de la défense et de la politique étrangère. Depuis son retour au pouvoir en 2025, le président américain Donald Trump a exprimé à plusieurs reprises son désir d'"obtenir" le Groenland, une initiative qui a suscité une vive réaction dans toute l'Europe.

Le Canada et la France ont ouvert vendredi de nouveaux consulats à Nuuk en signe de solidarité avec le Groenland et sa population inuite.

RI

SOUDAN 24 PERSONNES TUÉES DANS UNE ATTAQUE DE DRONE DANS LE NORD DU PAYS

Au moins 24 personnes ont été tuées lors d'une attaque de drone ayant visé un camion qui transportait des civils déplacés dans l'État du Kordofan du Nord, dans le nord du Soudan, selon un responsable du gouvernement local et un groupe de bénévoles. "Vingt-quatre personnes déplacées ont été tuées et des dizaines d'autres blessées lorsqu'un drone appartenant aux Forces de soutien rapide (FSR) paramilitaires a frappé un camion en train de les transporter à l'intérieur de la ville", a déclaré samedi à Xinhua Mohamed Musaad Siddiq, coordinateur de l'aide humanitaire dans la ville d'Al-Rahad. Selon lui, le véhicule, qui transportait plus de 100 personnes déplacées, allait de la région de Dibaikir à Al-Rahad. La plupart des victimes sont des femmes et des enfants.

Dans le même temps, le Réseau des médecins du Soudan, un groupe de bénévoles, a fait savoir que les personnes tuées incluaient des femmes et huit enfants, dont deux nourrissons, qualifiant l'attaque de "nouveau massacre".

Le fait de prendre pour cible des civils non armés, en particulier ceux fuyant des zones de conflit, constitue "un crime de guerre à part entière et une violation flagrante du droit international humanitaire", a déclaré le groupe. Celui-ci a appelé la communauté internationale et les organisations de défense des droits de l'homme à prendre des mesures urgentes pour protéger les civils, faire répondre les responsables de leurs actes, sécuriser les itinéraires des personnes déplacées et garantir un accès sans entrave à l'aide

humanitaire. Au cours des deux derniers jours, les attaques de drones se sont intensifiées dans l'État du Kordofan du Nord. Vendredi, les Nations Unies ont fait savoir dans un communiqué qu'un convoi du Programme alimentaire mondial avait été attaqué par un drone dans cet État.

Les FSR ont intensifié leur campagne dans toute la région du Kordofan depuis octobre 2025, suite à leur prise d'El Fasher, dernier bastion important de l'armée dans le Darfour voisin. Le Soudan est plongé dans une lutte pour le pouvoir entre les Forces armées soudanaises (FAS) et les FSR depuis la mi-avril 2023. Cette guerre a tué des dizaines de milliers de personnes et créé la plus grande crise de déplacement de population dans le monde.

RI

RÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE DES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER PLUS DE CAMÉRAS QUE DE SPECTATEURS À MILAN !

Aux Jeux olympiques d'hiver de Milan-Cortina, la technologie s'invite au cœur du spectacle. Drones FPV, caméras ultra-performantes, intelligence artificielle, réalité virtuelle et Smartphones connectés transforment la manière de filmer, d'analyser et de partager les compétitions. Offrant une immersion totale aux spectateurs, invités à vivre les Jeux au plus près des athlètes et de l'action.

Par Yakout Abina



Aux Jeux olympiques d'hiver, filmer les athlètes en pleine descente a toujours représenté un défi technique. Déjà en 2014, à Sotchi, l'usage des drones avait marqué une avancée en permettant de couvrir l'intégralité des pistes. Douze ans plus tard, la technologie franchit une nouvelle étape. Pour l'édition de Milan-Cortina, les organisateurs annoncent l'intégration de drones FPV "First Person View" capables de suivre les sportifs de près, tout en garantissant leur sécurité. Grâce à ces dispositifs, les spectateurs vivront une immersion inédite aux côtés des athlètes.

Le Service olympique de radiotélévision (OBS) déploiera des moyens techniques sans précédent pour les Jeux d'hiver de Milan-Cortina. En plus de 24 drones, l'organisation annonce la mise en place de 810 caméras, dont 32 cinématiques, ainsi que 1 800 microphones. Au

total, plus de 6 500 heures de contenus seront produites. Pour enrichir davantage cette couverture, l'OBS s'appuiera sur l'intelligence artificielle et les services cloud d'Alibaba. Cette combinaison permettra notamment de générer en direct des ralentis en 360 degrés, en recomposant les images issues de multiples caméras. Les spectateurs pourront ainsi revivre les moments clés des performances avec une précision inédite.

Pour les fans, l'expérience promet d'être encore plus immersive. Cette année, l'OBS expérimente la réalité virtuelle avec des vidéos courtes capturées directement dans la perspective des athlètes, en 360 degrés, qui seront publiées sur les réseaux sociaux afin de permettre au public de revivre les moments clés. L'IA sera également utilisée pour l'analyse en direct de certaines disciplines comme le curling, où elle

pourra donner en temps réel la trajectoire et la vitesse, prévoir la zone d'arrêt et même afficher la fréquence de balayage.

Au-delà de son rôle dans la production audiovisuelle, l'intelligence artificielle sera omniprésente. Elle accompagnera directement le public grâce à un chatbot baptisé « Olympic GPT ». Conçu par le Comité international olympique (CIO), cet outil est entraîné exclusivement sur les données des Jeux et les règles sportives afin d'éviter les hallucinations. Il pourra fournir les résultats en temps réel, répondre aux questions des fans et proposer des résumés ou points clés sur le site officiel.

Pour cette édition, le CIO a renforcé sa présence sur les réseaux sociaux et prévoit des contenus au format court, et notamment verticaux, pour une couverture en continu des Jeux. Des créateurs de contenus sociaux seront présents

sur chaque site pour assurer une couverture complète.

Comme lors des Jeux de Paris 2024, l'intelligence artificielle sera utilisée pour surveiller les réseaux sociaux afin de détecter tous les messages abusifs visant les athlètes. Lors de la précédente édition, ce dispositif avait identifié 2,4 millions de publications problématiques, rédigées dans 35 langues et provenant de 20 000 comptes.

Le constructeur coréen Samsung offrira lui aussi une couverture supplémentaire aux Jeux de Milan-Cortina, grâce à son Galaxy Z Flip7 Olympic Edition. Ce modèle pliable, conçu spécialement pour l'événement, sera distribué à environ 3 800 athlètes olympiques et paralympiques. Le smartphone intègre des passes numériques pour différents services, un système d'échange de cartes d'athlètes et des informations pratiques sur le déroulement des compétitions.

850 volontaires environ recevront eux aussi un Galaxy Z Flip7 équipé d'une application de traduction en temps réel, afin de faciliter les échanges avec les athlètes, les agents et le public. Par ailleurs, des Galaxy S25 Ultra ont été installés au-dessus des terrains, dans les tribunes et même dans les tunnels d'entrée des sportifs pour compléter le flux de diffusion existant avec des perspectives uniques.

Plus qu'un simple spectacle, les Jeux de Milan-Cortina 2026 s'annoncent comme une vitrine technologique. Grâce à toutes ces innovations, les spectateurs du monde entier ne se contenteront plus de regarder les Jeux : ils les vivront de l'intérieur, au plus près du frisson de l'action.

Y.A

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE GÉNÉRALE EST-ELLE DÉJÀ PARMI NOUS ? UNE QUESTION TRÈS PERTINENTE

Et si l'objectif ultime de l'intelligence artificielle était déjà atteint ? Un article récemment paru dans la revue Nature remet radicalement en cause notre définition de l'intelligence artificielle générale (IAG) ainsi que notre conception même de l'intelligence.

L'IAG, souvent vue comme une IA égalant les capacités cognitives humaines, constitue le but suprême pour de nombreux laboratoires. Des entreprises comme OpenAI annoncent sa réalisation imminente, parfois dans un délai de seulement un ou deux ans. Alors que beaucoup misent sur les grands modèles de langage, d'autres chercheurs, à l'image de Yann LeCun, estiment cette approche insuffisante et privilégient des architectures différentes, comme les modèles de monde.

Mais et si la perspective commune était erronée ? Dans leur tribune, Eddy Keming Chen, philosophe, et ses coauteurs de l'Université de Californie, avancent que l'IAG est d'ores et déjà une réalité. Ils s'appuient notamment sur le test de Turing, conçu en 1950 par Alan Turing pour évaluer la capacité d'une machine à imiter un être humain dans une conversation écrite. Des systèmes comme ChatGPT sont aujourd'hui perçus comme humains plus fréquemment que de vraies personnes, un résultat qui, il y a peu, aurait pu valider le statut d'IAG.

Il n'existe pourtant aucune définition universelle de l'IAG. Les auteurs proposent de l'envisager comme une intelligence incluant aussi les humains, ce qui exclut l'exigence d'une perfection absolue. Ils distinguent ainsi l'IAG – où les performances des grands modèles de langage atteignent le niveau d'experts dans divers domaines, ce qui est déjà observé – de la superintelligence, qui les surpasserait largement dans tous les champs.

Les chercheurs répondent ensuite à

dix critiques récurrentes. Ils rejettent notamment l'idée que ces modèles ne seraient que de simples « perroquets stochastiques », incapables de véritable compréhension. Leur aptitude à résoudre de nouveaux problèmes mathématiques ou à transférer des compétences d'un domaine à l'autre invaliderait cette objection. De même, l'absence supposée de représentation physique du monde est contestée par leur capacité à prédire les conséquences d'actions ou à traiter des problèmes de physique.

Les IA actuelles intègrent désormais multimodalité (texte, image, son, vidéo). Si elles ne disposent pas de corps, une intelligence générale n'en nécessiterait pas forcément un ; les avancées en robotique ouvrent par ailleurs la voie à une « IA physique ». L'autonomie complète ou une mémoire autobiographique persistante ne seraient pas non plus des conditions indispensables. Le fait que les IA exigent davantage de données pour apprendre n'invalide pas, selon les auteurs, le résultat final obtenu.

La question des hallucinations – ces affirmations incorrectes ou inventées – est cependant abordée de manière succincte. Si leur fréquence aurait diminué avec les versions récentes des modèles, et que les humains sont aussi sujets à des biais ou des faux souvenirs, ces erreurs restent fréquentes. Selon OpenAI, même GPT-5 produirait encore une réponse erronée sur dix.

En conclusion, les signataires estiment que l'intelligence artificielle générale est déjà là, et que notre vision trop étroite et anthropocentrée de l'intelligence nous empêche de le reconnaître. Cette réévaluation pourrait expliquer pourquoi certaines figures du secteur, comme Mark Zuckerberg, préfèrent désormais évoquer le concept de superintelligence.

S.N.O

LA DERNIÈRE TROUVAILLE DE LA CHINE DU GAZ À EFFET DE SERRE TRANSFORMÉ EN ÉLECTRICITÉ

Par Salim Nait Ouguelmim

La Chine vient de réaliser une prouesse technique en inaugurant deux générateurs produisant de l'électricité à partir de dioxyde de carbone. Il convient cependant de préciser qu'il ne s'agit pas de capturer le CO₂ présent dans l'atmosphère, ni d'utiliser n'importe quelle forme de ce gaz. Principalement associé au réchauffement climatique, le CO₂ peut paradoxalement devenir un allié technologique. La China National Nuclear Corporation (CNNC) a récemment prouvé cette possibilité en connectant au réseau le premier générateur mondial fonctionnant grâce à du CO₂ dit « supercritique ». Ce dernier est obtenu en soumettant le gaz à une pression et une température extrêmes, ce qui le transforme en un fluide dense aux propriétés hybrides : il circule comme un gaz tout en transmettant la chaleur comme un liquide, et ce, plus efficacement que la vapeur d'eau ou un gaz traditionnel. Le principe reste proche de celui d'une turbine à vapeur, mais avec un rendement doublé, un équipement plus compact et une empreinte écologique réduite. La chaleur nécessaire est issue des rejets thermiques d'une aciérie de Liupanshui, dans la province du Guizhou, où l'installation a été construite. Opérationnel, le système comprend deux unités de 15 mégawatts chacune. Bien que sa production n'émette pas de CO₂, il n'en capture pas pour autant dans l'air : le gaz, fourni par des sources industrielles classiques, circule en circuit fermé sans être consommé. Il s'agit ainsi d'une utilisation ingénieuse d'une molécule souvent vue comme un ennemi climatique. L'idée d'exploiter le CO₂ supercritique pour créer de l'énergie n'est pas nouvelle – elle remonte à plus de soixante ans. Dès la fin des années 1960, des ingénieurs italiens et américains avaient conceptualisé un cycle thermodynamique basé sur ce fluide. Pendant des décennies, les limitations techniques – matériaux inadaptés, turbines peu performantes – ont toutefois empêché sa concrétisation, malgré un regain d'intérêt au début du XXI^e siècle.

L'annonce chinoise constitue donc une étape décisive : elle montre qu'avec les techniques actuelles, il est possible de valoriser la chaleur perdue des processus industriels grâce à ce fluide. Cette avancée pourrait mener à des applications élargies, comme son intégration dans des centrales nucléaires de nouvelle génération, des unités mobiles, voire des générateurs pour l'espace. La dernière étape à franchir reste néanmoins son déploiement à grande échelle.

S.N.O

AUTOMOBILE ET ENVIRONNEMENT

QU'EST-CE QUE LA TROPICALISATION DES MOTEURS ?

Une voiture est plus qu'un moyen de transport : c'est un produit conçu pour un environnement spécifique. Climat, qualité du carburant, températures ou encore habitudes de conduite influencent directement la fiabilité d'un véhicule. En Algérie, ces facteurs posent une question centrale : les voitures que nous utilisons sont-elles réellement adaptées à notre climat ?

Par Chaimaa Sadou

L'environnement joue un rôle déterminant dans la conception et le fonctionnement des voitures. Chaque pays possède des conditions climatiques spécifiques : froid intense en Europe du Nord, chaleur élevée en Afrique du Nord, humidité dans certaines régions d'Asie ou d'Amérique. Les constructeurs automobiles prennent ces paramètres en compte dès la phase de fabrication afin d'assurer la fiabilité, la durabilité et la sécurité des véhicules.

Chez nous, le climat est majoritairement chaud, avec des étés très élevés en température, une forte exposition à la poussière, au sable et parfois à une qualité de carburant variable. Ces éléments affectent directement les moteurs, le refroidissement, l'électronique et même la carrosserie. C'est pour cette raison que toutes les voitures ne réagissent pas de la même manière sur les routes algériennes.

Les voitures dites « adaptées au climat algérien » sont généralement celles dont les moteurs, les filtres, le système de refroidissement et la gestion électronique supportent la chaleur, les longues distances et les conditions routières locales. Les motorisations essence, par exemple, se révèlent souvent plus tolérantes que certains moteurs diesel modernes, plus sensibles à la qualité du carburant et aux fortes températures.



C'est dans ce contexte qu'intervient la notion de tropicalisation des moteurs. Ce terme désigne l'ensemble des modifications techniques apportées à un véhicule afin qu'il puisse fonctionner correctement dans des zones chaudes ou difficiles. La tropicalisation peut concerner un radiateur plus performant, des filtres renforcés contre la poussière, une protection accrue des composants électroniques ou encore un réglage spécifique du moteur.

Dans un passé pas très lointain, quand les caisses de l'Etat étaient avalées par les concessionnaires automobiles, certains modèles européens ont été spécialement adaptés pour les marchés nord-africains. Tou-

tefois, lorsque cette adaptation n'est pas suffisante, des problèmes apparaissent. Un exemple souvent cité est celui de la Renault Mégane dite « casquette ». Si la version essence a globalement donné satisfaction en Algérie, la version diesel DCI a rendu malades ceux qui l'avaient achetée. Cela s'explique notamment par une motorisation diesel conçue à l'origine pour des climats plus tempérés et des carburants spécifiques.

À l'inverse, certaines voitures japonaises ou asiatiques, comme celles de la marque Toyota, sont réputées pour leur robustesse dans des conditions climatiques difficiles. Ces véhicules sont souvent conçus pour des marchés variés, avec une tolérance

élevée à la chaleur et une mécanique plus simple, ce qui explique leur popularité dans plusieurs pays au climat similaire à celui de l'Algérie.

La question des voitures de moins de trois ans importées est également centrale. Ces véhicules, souvent conçus à l'origine pour des marchés européens comme l'Allemagne, sont conçus pour un climat froid ou tempéré, avec des normes environnementales strictes et des carburants de haute qualité. Une fois utilisés dans un environnement nord-africain, sans adaptation particulière, certains de ces véhicules peuvent rencontrer des difficultés mécaniques ou électroniques à moyen terme.

La qualité de ces voitures n'est pas en cause ; c'est leur inadéquation climatique qui, à la longue, peut poser problème. Le climat allemand, bien différent de celui de l'Algérie, influence directement le comportement des véhicules. Ses effets sur leur fonctionnement sont réels et ne doivent pas être négligés.

Aujourd'hui, la prise de conscience progresse chez les consommateurs, les professionnels de l'automobile et les décideurs. Choisir une voiture ne se limite plus au prix ou au design. L'adéquation entre le véhicule, l'environnement et le climat devient un critère essentiel pour réduire les pannes, les coûts d'entretien et l'impact environnemental.

L'avenir de l'automobile en Algérie passe par une meilleure adaptation des véhicules au climat local. La tropicalisation, le choix des motorisations et la compréhension de l'origine des voitures importées sont des éléments clés pour une mobilité plus durable. Une voiture bien adaptée, c'est moins de pannes, plus de sécurité et un impact environnemental mieux maîtrisé. L'enjeu dépasse la mécanique : il s'agit aussi de préparer une mobilité durable et adaptée aux réalités algériennes.

C.S

BIODIVERSITÉ LE RETOUR DISCRET D'UN ESCARGOT MENACÉ

Longtemps considéré comme disparu, un petit escargot terrestre des Bermudes a échappé à l'extinction grâce à un vaste programme de conservation mené sur plusieurs années. Redécouverte presque par hasard, l'espèce a été sauvée grâce à la coopération de scientifiques, de zoos et d'experts internationaux. Une victoire rare pour la biodiversité mondiale.

Pendant des années, plus personne n'avait aperçu le *Poecilozonites bermudensis*, un petit escargot terrestre endémique des Bermudes. Mesurant à peine deux centimètres, ce gastéropode ancien semblait avoir disparu sous l'effet des pressions humaines et environnementales. Pourtant, en 2014, plusieurs individus ont été retrouvés au milieu de déchets dans une ruelle d'Hamilton, la capitale de l'archipel. Une découverte inattendue qui a marqué le début d'un long travail de sauvetage.

À la suite de cette redécouverte, une partie des escargots a été confiée au zoo de Chester, dans le nord-ouest de l'Angleterre. Des spécialistes y ont lancé un programme d'élevage très encadré, utilisant des capsules spécialement conçues pour recréer les conditions naturelles de l'espèce. Pendant des années, les équipes ont travaillé avec patience pour favoriser la reproduction et assurer sa survie.

Les efforts ont porté leurs fruits. En 2019, des milliers d'individus ont été réintroduits dans leur habitat naturel aux Bermudes, territoire britannique situé dans l'Atlantique Nord. Depuis, les escargots se déplacent librement et se reproduisent dans plusieurs zones protégées de l'archipel.

Une étude publiée dans la revue scien-

tifique spécialisée *Oryx* confirme aujourd'hui le succès de l'opération. Six colonies distinctes se sont durablement établies, preuve que l'espèce est désormais capable de survivre sans assistance humaine directe. Pour les conservationnistes, ce résultat est exceptionnel. « Pouvoir dire qu'une espèce est sauvée de l'extinction est extrêmement rare dans une carrière », a souligné Gerardo Garcia, conservateur au zoo de Chester.

À son apogée, le programme d'élevage a compté jusqu'à 60 000 escargots hébergés au zoo, nécessitant une logistique importante et des soins quotidiens. Un travail discret mais décisif. Il a permis de préserver une espèce vieille de plus d'un million d'années, vestige de l'ancien écosystème des Bermudes.

Cette réussite n'efface toutefois pas les menaces persistantes. Destruction de l'habitat, usage de pesticides et présence d'espèces invasives, comme l'escargot « loup », continuent de fragiliser la faune locale. Fort de cette expérience, le zoo de Chester travaille désormais à la sauvegarde d'une autre espèce encore plus menacée, *Poecilozonites circumfirmatus*, qui pourrait déjà avoir disparu à l'état sauvage.

Le sauvetage du *Poecilozonites bermudensis* rappelle que la protection de la biodiversité reste possible, même face à des situations critiques. Ce succès, fondé sur des données scientifiques vérifiées et une coopération internationale, montre que des actions ciblées peuvent encore inverser le cours de l'extinction. Une victoire modeste par la taille, mais immense par son impact.

C.S

LA PÉNINSULE IBÉRIQUE SOUS LES INTÉMPÉRIES TEMPÊTES RÉPÉTÉES ET DÉGÂTS CONSIDÉRABLES EN ESPAGNE ET AU PORTUGAL

Par Hamida Indja

La tempête Marta a frappé la péninsule Ibérique samedi, accompagnée de fortes pluies et de vents violents, provoquant d'importants dégâts, notamment en Andalousie et au Portugal, ce dernier étant déjà éprouvé par de récentes intempéries.

Cet épisode climatique survient peu après le passage de la dépression Leonardo, qui a causé la mort de deux personnes en Espagne et d'une autre au Portugal. Selon le Premier ministre portugais, Luis Montenegro, le pays fait face depuis le début de l'année à des phénomènes météorologiques particulièrement violents.

La péninsule Ibérique, l'une des régions européennes les plus exposées au dérèglement climatique, subit depuis plusieurs années des vagues de chaleur plus longues, mais aussi des épisodes de pluies intenses de plus en plus fréquents et puissants. En Espagne, les précipitations et les rafales se sont de nouveau abattues sur l'Andalousie, d'après l'Agence météorologique nationale (Aemet). D'autres régions, comme le nord-ouest du pays ainsi que Madrid, ont également été touchées par des pluies importantes.

Face à cette situation, le président de la région andalouse, Juan Manuel Moreno, a déclaré que « jamais une telle série de tempêtes n'avait été observée ». De nombreuses routes sont restées coupées et le trafic ferroviaire largement suspendu.

Plus de 11 000 personnes ont été évacuées ces derniers jours dans les zones sinistrées. Les autorités locales estiment que les dégâts matériels causés par les tempêtes Leonardo et Marta auront un impact économique de plusieurs millions d'euros, particulièrement dans le secteur agricole et sur les infrastructures routières.

Selon Juan Manuel Moreno, plus de 500 millions d'euros de travaux seront nécessaires pour réparer les routes endommagées. Considérant la situation « inédite », l'Andalousie prévoit de solliciter l'aide de l'Etat espagnol ainsi que celle du Fonds de solidarité de l'Union européenne.

Le Portugal, également affecté par la dépression Marta, connaît depuis plusieurs semaines des épisodes climatiques intenses. Le Premier ministre Luis Montenegro a qualifié samedi cette année de « particulièrement atypique ».

La protection civile a annoncé la mort d'un pompier lors d'une patrouille près d'une rivière dans le centre du pays. Selon des médias locaux, cet homme de 46 ans aurait été emporté par les eaux en tentant de traverser une zone inondée. Par ailleurs, des glissements de terrain ont été signalés dans d'autres régions, sans faire de victimes.

H.I

EN QUÊTE D'EXCELLENCE DANS LE SUPÉRIEUR

SÉTIF-1 MOBILISE SA COMMUNAUTÉ POUR UNE CERTIFICATION AMBITIEUSE

Une caravane dédiée à la qualité a été inaugurée ce dimanche par l'université Ferhat Abbas de Sétif-1. Cette action s'inscrit dans le processus d'acquisition de la norme ISO 9001 et cherche à implanter une démarche qualité durable au sein de l'institution.

Par Halim Dardar

À l'initiative de ce projet, le Pr. Kharchi Samia, responsable de la cellule qualité de l'université, indique que cette caravane a pour objectifs de renforcer la prise de conscience autour de l'approche qualité, d'expliquer le rôle central de chaque acteur universitaire dans sa réussite, et de détailler les futures phases opérationnelles de sa mise en œuvre.

Jusqu'au 16 février, huit facultés et

instituts seront visités, notamment ceux de médecine, de technologie, des sciences économiques et commerciales, des sciences de gestion, ainsi que les instituts d'architecture, des sciences de la terre, d'optique et de mécanique de précision. L'enjeu sera d'explicitier les finalités de cette certification et d'inciter enseignants et étudiants à s'y investir pleinement.

Le Pr. Kharchi précise que ces activités répondent à la stratégie globale de l'université, laquelle vise l'amélioration continue des performances et la garantie de la qualité des enseignements et des services.

L'inauguration s'est tenue à l'institut d'architecture et des sciences de la terre. Des présentations y ont été faites sur le projet ISO 9001, ses enjeux et ses buts, ainsi que sur l'aspect culturel de la qualité et ses effets positifs sur la performance institutionnelle.

H.D



CONCOURS NATIONAL DE PROGRAMMATION UN HACKATHON DÉDIÉ À L'INNOVATION PORTUAIRE RÉCOMPENSE SES MEILLEURS PROJETS

Les trois équipes gagnantes de la troisième édition du « Hackathon », concours national de programmation et de développement numérique, ont été honorées dimanche à Alger. La cérémonie s'est tenue à l'Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediene (USTHB).

Cette compétition, orchestrée par le « Micro Club » de l'USTHB, a rassemblé 80 étudiants provenant de différentes institutions universitaires du pays. Répartis en seize équipes, ils ont planché sur le thème de la gestion intelligente des ports, en

concevant des solutions technologiques novatrices.

Chacune des trois équipes primées comprend cinq membres. Le jury a salué la qualité de leurs réalisations. « Comic Som » a remporté le premier prix, suivie de « Prics » et de « Blitz », lauréates des deuxième et troisième places.

Selon le président du club organisateur, Rayan Belhocine, les participants venaient principalement de l'USTHB et de l'École supérieure d'informatique (ESI) de Oued Smar. Le vice-recteur de l'USTHB chargé de la Scolarité et de la Pédagogie, le Dr Tou-

fik Belaid, a salué le succès de l'événement, fruit des efforts de tous les acteurs et partenaires. Il a particulièrement rendu hommage aux étudiants du « Micro Club » et encouragé toutes les équipes participantes.

« Les équipes participantes ont également réussi puisqu'elles ont toutes créé quelque chose », a-t-il affirmé, avant de leur souhaiter plein succès pour les prochaines compétitions.

H.D

CONSOLIDATION DE LA DIMENSION HUMAINE ET CULTURELLE DE L'ACTION INSTITUTIONNELLE UNE ACTIVITÉ CULTURELLE AU PROFIT DES PENSIONNAIRES DU CENTRE DE RÉÉDUCATION DE HASSI DAHOU

La Maison de la culture et des arts Kateb-Yacine de Sidi Bel-Abbes a organisé une activité culturelle au profit des pensionnaires du Centre spécialisé de rééducation de Hassi Dahou, dans le cadre de la consolidation de la dimension humaine et culturelle de l'action institutionnelle, a indiqué, dimanche, la cellule d'information et de communication de l'établissement culturel.

La même source a précisé que cette activité a été organisée en partenariat avec l'Association Rachaqa pour la créativité, et en coordination avec le Club d'assistance psychologique relevant de la Faculté des sciences humaines et sociales de l'Université Djilali-Liabès. Le programme a comporté des spectacles folkloriques authentiques et des animations récréatives à

caractère éducatif, qui ont contribué à apporter joie et réconfort aux pensionnaires de cet établissement de réinsertion. Cette initiative culturelle s'inscrit dans la concrétisation des valeurs de solidarité et d'entraide sociale, et confirme le rôle central de la culture dans le soutien aux catégories particulières et sa contribution au renforcement de leur insertion psychologique et sociale au sein de la société, selon la même source.

A cette occasion, les responsables de l'activité ont souligné l'importance de la poursuite de telles initiatives, qui reflètent la dimension humaine des institutions culturelles et consacrent la culture du travail solidaire et collectif.

R.S

RAMADHAN CAMPAGNE DE LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE À GUELMA ET EL TARF

Une campagne de rationalisation de la consommation et de lutte contre le gaspillage durant le mois sacré du Ramadhan a été lancée dimanche dans les deux wilayas de Guelma et El Tarf pour encourager une consommation responsable et renforcer la conscience écologique. Devant le siège de la wilaya de Guelma, le wali, Samir Chibani a donné le coup de départ d'une caravane de sensibilisation sur le thème de la rationalisation de la consommation et de la lutte contre le gaspillage alimentaire durant le Ramadhan initiée par la direction du commerce avec la participation d'organismes publics, d'opérateurs économiques et de représentants de la société civile qui sillonnera les marchés de proximité et les espaces publics des différentes communes. Dans une déclaration à la presse à l'occasion, le directeur du commerce, Mohamed Chenah, a précisé que cette caravane est organisée sous le slogan "la disponibilité des produits rend la rationalisation de la consommation ton choix, ne soit pas gaspilleur durant le Ramadhan", ajoutant que la caravane précéderait durant près de 40 jours aux citoyens et commerçants d'éviter le gaspillage et d'opter pour une consommation rationnelle. A El Tarf, le secrétaire général de la wilaya, Dhiab Bousmaate, a présidé

le lancement d'une campagne de sensibilisation similaire à la place publique de l'Indépendance du centre-ville d'El Tarf en présence de directeurs exécutifs et de représentants des associations locales activant dans le domaine. Le directeur du commerce, Mohamed Hamlaoui, a indiqué à l'occasion que cette caravane visitera d'ici la fin du Ramadhan l'ensemble des communes de la wilaya dans l'objectif de combattre le gaspillage alimentaire, respecter les règles d'hygiène et de la chaîne de froid et de réduire la consommation des aliments gras. Cette campagne insistera sur l'appel des citoyens à acquérir les produits alimentaires en quantités égales à leurs besoins réels, éviter le gaspillage et opter pour une consommation responsable pour favoriser l'équilibre du marché durant le mois sacré.

L'occasion a donné lieu à la distribution de dépliants avec notamment des conseils sur les conditions de conservation des aliments. La caravane se rendra durant ses tournées sur les marchés et les places commerçantes pour une communication de proximité invitant les citoyens à planifier leurs achats et bannir les comportements de consommation démesurée.

R.S

OUVERTURE DE 8 MARCHÉS DE PROXIMITÉ À ANNABA

Huit marchés de proximité de commercialisation des produits alimentaires de large consommation ont été ouverts dimanche dans la wilaya d'Annaba dans le cadre du plan de wilaya anticipé en prévision du Ramadhan 2026.

Président l'ouverture de ces espaces commerciaux, le chef de l'exécutif de wilaya, Abdelkrim Lamouri, a indiqué que cette initiative vise à assurer la disponibilité des divers produits alimentaires de large consommation durant le mois de Ramadhan à des prix compétitifs, à les rapprocher du citoyen et à endiguer les hausses de prix.

Ces marchés se répartissent sur les daïras d'Annaba (2 marchés), El Bouni (2), El Hadjar (1), Ain Berda (1), Chetaïbi (1) et la circonscription administrative Draa Errich (1), a précisé à l'APS le chargé de communication de la direction locale du commerce, Abdelatif Hamadi.

Cette initiative met à contribution 202 exposants représentant des producteurs, des importateurs, des marchands de gros, des artisans et des associations de sorte à garantir une large diversité de l'offre et satisfaire les besoins essentiels du consommateur, selon la même source.

L'ouverture de ces marchés s'inscrit dans le cadre des efforts des autorités publiques pour réguler le marché et combattre la spéculation par la mise en place de circuits de distribution directe du producteur au consommateur, a-t-on indiqué.

R.S

POUR L'HISTOIRE

ALGER ABRITE UNE RENCONTRE EN HOMMAGE À LA TRAGÉDIE DE SAKIET SIDI YOUSSEF

La Faculté des sciences de l'information et de la communication de l'Université Alger 3, en partenariat avec la Télévision algérienne, a tenu un colloque ce dimanche à Alger. Cette manifestation visait à honorer la mémoire du 68e anniversaire des événements survenus à Sakiet Sidi Youssef.

Par Malek Gaya

L'événement a rassemblé des personnalités officielles, dont le ministre de la Communication Zoheir Bouamama, Mohamed Lahcen Zeghidi de la Commission Histoire et Mémoire, et Mohamed Baghali, directeur général de l'EPTV. Y assistaient également la PDG de la Radio tunisienne, Henda Ben Alaya Ghribi, le PDG de la Télévision tunisienne, Choukri Ben Nasir, ainsi que divers chercheurs et journalistes des deux nationalités.

Intervenant à cette occasion, le ministre Zoheir Bouamama a souligné l'ancrage profond et la résistance des liens historiques unissant l'Algérie et la Tunisie. Il a rappelé que ces relations se sont consolidées par d'importants sacrifices et le sang des martyrs,



illustrés notamment par les faits du 8 février 1958 à Sakiet Sidi Youssef. Il a ajouté que les deux nations poursuivent leur chemin commun, fondé sur le respect mutuel et une solidarité face aux grands enjeux.

Mohamed Lahcen Zeghidi a pour sa part décrit ces événements comme une représentation intemporelle de la fraternité sincère entre les deux peuples. Il y voit une preuve tangible d'un destin partagé et de la persistance de

la solidarité algéro-tunisienne.

Le directeur général de la Télévision algérienne, Mohamed Baghali, a quant à lui présenté ces événements comme un emblème de l'unité et de la lutte conjointe. Il y discerne une réaction sans équivoque face aux entreprises cherchant à mettre en cause la fermeté des rapports fraternels entre les deux pays.

Le professeur tunisien Habib Hassan Al-Loulab a, lors de son intervention, évoqué le retentissement considérable des massacres. Ceux-ci ont, selon lui, impulsé une dynamique diplomatique nouvelle à la cause algérienne, en particulier au sein de l'Organisation des Nations Unies. Enfin, le professeur Ahmed Adimi a insisté sur le rôle primordial et distinctif joué par la Tunisie en soutien à la révolution algérienne, spécialement durant sa phase initiale marquée par une pénurie critique d'armes et de ressources. Il a achevé son propos en indiquant que la frontière tuniso-algérienne fut alors l'itinéraire le plus sécurisé pour l'approvisionnement en armes, reflétant une position tunisienne constante et dépourvue de toute condition politique.

M.G

LA COMMÉMORATION DU MASSACRE DE SAKIET SIDI YUCEF ÉVOQUE L'HISTOIRE DE LA LUTTE COMMUNE DE L'ALGÉRIE ET DE LA TUNISIE

La cheffe du gouvernement tunisien, Mme Sarra Zaafrani Zenzri, a déclaré, dimanche, que la commémoration du 68ème anniversaire du massacre de Sakiet Sidi Youcef est l'occasion d'évoquer une page de l'histoire de la lutte commune des peuples tunisien et algérien.

Dans un discours prononcé à la cérémonie de commémoration du massacre de Sakiet Sidi Youcef, que Mme Zaafrani Zenzri a co-présidée avec le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, la cheffe du gouvernement tunisien a indiqué que cet événement est également "l'occasion de s'inspirer des plus nobles significations de solidarité, d'entraide et de fraternité sincère, imprégnées du sang des martyrs, qui émanent des profonds liens historiques fraternels entre les deux pays, et un message renouvelé aux générations successives, traçant les contours d'une relation exceptionnelle entre les peuples tunisien et algérien".

Elle a salué l'évolution de la coopération bilaté-

rale entre les deux pays, ces dernières années, qui connaissent un "rythme croissant dans de nombreux domaines et des progrès tangibles dans plusieurs dossiers prioritaires, notamment ce qui a trait à la sécurité, à l'énergie, au commerce et au développement des régions frontalières".

Cette coopération exemplaire a été renforcée, a ajouté la cheffe du gouvernement tunisien, par l'échange de visites de haut niveau et la tenue de nombreuses réunions ministérielles et sessions de travail au sein de différentes commissions techniques et sectorielles conjointes, "illustrant la prise de conscience commune de la nécessité de transformer la volonté politique en réalisations concrètes profitant mutuellement aux citoyens des deux pays". Elle a salué "le niveau exceptionnel de coopération et de coordination sécuritaire" entre les deux pays, ce qui reflète, a-t-elle dit, "une conviction commune de la nécessité de protéger la sécurité et la stabilité des deux pays, et qui

constitue un modèle à suivre dans le cadre d'un travail bilatéral réussi, et un rempart devant les défis sécuritaires communs et les dangers menaçant la région, notamment le terrorisme, la contrebande, la criminalité transfrontalière organisée et l'immigration illicite".

Mme Zaafrani Zenzri a fait état, à cet égard, de la 23ème session de la Grande Commission mixte algéro-tunisienne de coopération, tenue à Tunis le 12 décembre 2025, qui a constitué, a-t-elle souligné, "une étape décisive dans le cheminement des relations bilatérales en raison des résultats qualitatifs et des recommandations pratiques qu'elle a produites, couronnées par la signature de 25 accords entre les deux pays dans divers domaines, et reflétant le niveau exceptionnel atteint par la coopération bilatérale et la volonté ferme des dirigeants des deux pays d'élever cette coopération à une phase d'intégration stratégique".

R.C

UNIVERSITÉ DE BOUMERDES OUVERTURE DE LA 4e ÉDITION DE LA RENCONTRE NATIONALE DES CLUBS SCIENTIFIQUES

La 4e édition de la Rencontre nationale des clubs scientifiques universitaires sur le thème du développement des idées innovantes dans le domaine des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert a été ouverte, dimanche à l'Université M'hamed-Bougara de Boumerdes, avec la participation d'une trentaine de clubs issus de 19 universités du pays.

L'ouverture de cette manifestation de trois jours, organisée à la faculté de technologie, a été présidée par le recteur de l'université, Nouredine Abdelbaki, en présence des autorités locales, de cadres universitaires et de représentants d'organismes, d'associations et de clubs scientifiques. A cette occasion, une trentaine de projets innovants réalisés par des étudiants sont en compétition pour remporter l'un des trois premiers prix, selon les organisateurs.

Le programme prévoit, outre des expositions, un débat entre les clubs de l'université hôte et ceux participants sur "l'hydrogène vert comme énergie alternative", ainsi que des ateliers scientifiques et de formation, suivis de l'évaluation des travaux par une commission

spécialisée.

La manifestation sera clôturée par une visite touristique à travers la wilaya de Boumerdes en l'honneur des délégations participantes.

Selon les organisateurs, cette rencontre vise à offrir des espaces d'échange entre les étudiants et les encadreurs de différents instituts et universités, mais aussi des opportunités aux étudiants porteurs de projets innovants pour faire connaître et promouvoir leurs réalisations scientifiques et examiner les moyens de développer leurs idées à travers la présentation et la discussion avec des experts, des étudiants innovants et des représentants de divers organismes industriels et économiques.

Placée sous le slogan "L'hydrogène vert, un pari stratégique pour le développement durable et la transition énergétique", la manifestation est organisée par la sous-direction des activités scientifiques, culturelles et sportives de l'université M'hamed-Bougara.

R.C

PROMOTION DU PATRIMOINE LOCAL ORGANISATION D'UN CONCOURS NATIONAL D'ARTS PLASTIQUES

Un concours national d'arts plastiques visant à promouvoir le patrimoine local sous toutes ses dimensions a été lancé, dimanche dans la wilaya de Tiaret, a-t-on appris auprès de l'Association "Rawafed" de la créativité juvénile, organisatrice de l'événement.

La présidente de l'association, Fatima Messaïef, a précisé à l'APS que cette manifestation de trois jours est marquée par la participation de 25 jeunes, parmi lesquels des artistes professionnels et des amateurs, représentant 23 wilayas du pays. Leurs œuvres ont été retenues parmi 60 participations reçues par la commission de sélection, constituée en coordination avec la direction de la Culture et des Arts de la wilaya.

La même responsable a ajouté que ce concours, placé sous le slogan "L'art plastique, un message esthétique et humain", vise à mettre en valeur le patrimoine riche et diversifié de la wilaya de Tiaret, à travers sa représentation sous forme de fresques murales de deux mètres de long et d'un mètre et demi de large. Les trois premiers lauréats recevront des prix d'encouragement, attribués par un jury composé d'artistes et d'enseignants spécialisés, a-t-elle fait savoir. De son côté, la directrice de la Culture et des Arts de la wilaya a affirmé, dans son allocution lors de l'ouverture officielle de cette manifestation, supervisée par les autorités locales, que l'objectif principal de ce concours est de découvrir les jeunes talents et de les orienter vers le professionnalisme, tout en les incitant à s'intéresser au patrimoine et à le transformer en thèmes artistiques, notamment dans le domaine des arts plastiques.

Tout au long des journées du concours, des ateliers artistiques encadrés par des enseignants et des artistes professionnels seront organisés au profit des amateurs, des élèves et des étudiants, indique-t-on.

Des sorties vers les sites touristiques et archéologiques de la wilaya seront également programmées pour les participants, signale-t-on.

R.C

SOIGNER N'EST PASTUER

EUTHANASIE ET CRISE DE CIVILISATION

(2/4)

En France [20] ou dans d'autres pays [21] [22] [23] [24] le taux de suicide chez les vétérinaires est trois à sept fois plus élevé que celui de la population générale que ce soit et deux fois plus élevé que parmi les professions de santé humaine. ». Demander aux médecins et infirmiers de pratiquer des euthanasies contraires à leur vocation risque d'aggraver aussi leur risque de suicide.

Par Dre Nicole Delépine

Le business de la mort est énorme il vient compléter le business des retraites mais aussi de big pharma, des Ehpad, des vaccins et des avortements avec vente des placentas et des morceaux de fœtus vivants etc..

L'euthanasie comme moyen de réduction des dépenses de santé est un sujet à part entière.[25]

« Le suicide assisté pourrait permettre au système de santé canadien d'économiser jusqu'à 136,8 millions de dollars par an, selon une étude publiée dans le Journal de l'Association médicale canadienne. (...) Une « analyse des coûts de l'aide médicale à mourir (suicide assisté) au Canada » estime que cette politique pourrait faire économiser à l'État canadien entre 34,7 et 136,8 millions de dollars par an.

« À l'approche de la mort, indique l'étude, les coûts des soins de santé augmentent considérablement au cours des derniers mois. Les patients qui choisissent l'aide médicale à mourir peuvent renoncer à cette période très consommatrice de ressources ».

Bien que les auteurs du rapport affirment qu'ils « ne suggèrent pas l'aide médicale à mourir comme mesure de réduction des coûts », ils « suggèrent que les économies réalisées dépasseront presque certainement les coûts associés à l'offre de l'aide médicale à mourir aux patients dans tout le pays et que l'inclusion de l'aide médicale à mourir dans les services couverts par les soins de santé universels... libérera des fonds qui pourront être réinvestis ailleurs ».[26]

Economies de santé versus bénéfices via les programmes de greffe d'organe envisagés

En ce qui concerne l'euthanasie, et les morts programmées dans les Ehpad, l'approche logistique est terrible car l'aventure entrepreneuriale qui prend le pouvoir est dans la gestion de flux. [27] Les managers ont besoin de chiffres, de programmation pour leurs tableaux excel et la gestion du personnel.

En France il y aurait déjà certains Ehpad où il y a des services de pompes funèbres intégrés. L'étape suivante est la régulation organisée entre euthanasie et dons d'organes.

Un risque non négligeable est que le prélèvement d'organes apparaisse un jour dans la loi Falorni dont il est exclu pour l'instant. Mais n'oublions pas que le député JL Touraine nous a expliqué que le vote de cette première loi sur l'euthanasie proprement dite est le pied dans la porte. Le reste sui-



vra (mineurs, dépressifs etc.).

Des pays voisins sont en avance sur nous. Le juriste Gregor Puppink (sur tocsin) d'ECLJ, explique la situation espagnole : les gens sont euthanasiés en clinique chirurgicale qui font ensuite des prélèvements d'organe[28] [29].

A ces conditions évolutives, s'ajoute la notion de mort cérébrale qui devient cruciale à partir du moment où l'on envisage un prélèvement d'organe et qu'on est évidemment pressé et qu'on ne dispose pas comme la Chine d'un réservoir de condamnés à mort, donneurs potentiels rapides.

La mort cérébrale est parfois discutable : cela peut devenir un moyen d'obtenir des organes, une circulation, un cœur qui bat et une respiration [30]. Il faudra y revenir, surtout si la loi passe avec ses conséquences morbides. Notons simplement qu'autrefois trois EEG plats étaient nécessaires pour déclarer le patient décédé avec au moins un jour d'intervalle entre les deux derniers, et qu'ensuite ce critère s'est réduit à deux EEG plats à 4 H d'intervalle. De qui se moque-on ? Nous avons tous eu connaissance, dans de grands hôpitaux greffeurs, d'enfants déclarés rapidement « décédés » après un délai très court suivant un accident de la route... Lourds souvenirs vécus... On attendait un cœur...[31]

Les points cruciaux qui devraient faire refuser la loi Falorni

En résumé, selon l'ECLJ, 14 problèmes majeurs sont posés par le projet de loi soumis au Sénat qui l'a retoqué en janvier 26, mais va repasser à l'assemblée rapidement. Il faut donc continuer à informer parlementaires et population sur les dangers terribles de cette loi qui complète la loi Leonetti de 2016 qui allait déjà trop loin comme on l'a vu.

La proposition de loi relative au droit à l'aide à mourir adoptée le 27 mai 2025, a été examinée par les sénateurs en commission qui l'a rejetée et modifiée. Mais elle va revenir à l'assemblée qui a le dernier mot. Regardons de nouveau les 14 problèmes majeurs de ce texte identifié par

l'ECLJ, outre la violation de l'interdiction de tuer[32].[33]

1. « La notion d' « aide à mourir » confond le suicide assisté et l'euthanasie et les assimile à un soin

« Le texte qualifie l'euthanasie et le suicide assisté de « soin », créant une obligation pour les médecins. » Mensonge qui masque la finalité de l'acte, qui est de provoquer volontairement la mort.

« Cette approche marque une rupture fondamentale avec les lois précédentes (dites « Leonetti » et « Claeys-Leonetti ») qui, tout en garantissant le droit à l'apaisement de la douleur jusqu'au terme naturel de la vie, et le refus de l'acharnement thérapeutique (art. L.1110-5-1 du Code de santé publique), écartaient la possibilité de provoquer activement le décès.

Ainsi, une personne souffrant d'hypertension artérielle depuis plusieurs années pourrait un jour formuler une demande de suicide assisté. La décision favorable à la demande sera légalement considérée comme un nouveau protocole de soin dans le cadre du traitement de l'hypertension artérielle et assurant la continuité des soins prodigués ».[35]

2. « La proposition de loi ne s'adresse pas uniquement aux personnes en fin de vie. « Des personnes ayant encore plusieurs années à vivre, pourraient y être éligibles. Les critères de souffrance sont subjectifs. »

Par exemple, un majeur souffrant d'insuffisance rénale chronique ou du VIH. Environ 50 000 patients dialysés en France pour cause d'insuffisance rénale, seraient éligibles à la procédure ».

3. Une personne atteinte d'un trouble psychique peut demander le suicide assisté

La proposition de loi permet à une personne souffrant d'un trouble psychique de demander l'euthanasie. La décision repose sur l'appréciation d'un médecin non spécialiste en matière de discernement.

L'article 6 exclue les personnes dont le discernement est « gravement altéré ». À contrario, une personne présentant un trouble altérant « légè-

rement » son discernement peut être éligible[36].

4. La proposition de loi discrimine les personnes handicapées

La proposition de loi crée une discrimination à l'égard des personnes handicapées, car les critères d'éligibilité à l' « aide à mourir » coïncident avec la définition même du handicap. Les personnes handicapées sont éligibles en raison même de leur état de santé. Elle porte ainsi atteinte à la Convention relative aux droits des personnes handicapées des Nations unies et l'article 14 de la Convention européenne des droits de l'homme qui interdit la discrimination dans la jouissance des droits fondamentaux. »

Cela instaure un paradoxe juridique : la loi présume qu'une personne sous protection juridique est apte à consentir à sa propre mort, alors que cette même présomption lui est refusée pour des actes de disposition patrimoniale, ce qui suggère que l'on accorde moins de valeur à sa vie qu'à ses biens.

5. La procédure de suicide assisté est expéditive

Les délais de décision et de réflexion sont très courts. Une euthanasie pourrait être réalisée en une semaine, sans que le patient ait reçu une information complète avant de confirmer sa demande[37]. (art. 6).

Le médecin doit se prononcer sur la demande dans un délai maximal de quinze jours et aucun délai minimum n'est fixé. Une décision pourrait donc être prise en moins de trois jours, si le collège pluriprofessionnel est réuni rapidement.

Une fois la décision du médecin notifiée, la personne dispose d'un délai de réflexion d'au moins deux jours avant de confirmer sa volonté (art. 6).

(...) Ensuite la personne faisant une demande de suicide assisté ne reçoit l'information sur les modalités d'administration de la substance létale et ses actions concrètes, qu'après le court délai de réflexion consécutif à la décision (art. 6), ce qui nuit fondamentalement au caractère éclairé du consentement final.

DRE N.D (À SUIVRE...)

ACTUALITÉS SPORTIVES

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE DE FOOTBALL
LA JS KABYLIE TENUE EN ÉCHEC PAR AL AHLY D'EGYPTE (0-0)

JS Kabylie a été tenue en échec par les Egyptiens d'Al Ahly SC (0-0), en match disputé samedi soir au stade Hocine-Aït Ahmed de Tizi-Ouzou, pour le compte de la cinquième journée de la phase de poules de la Ligue des champions africaine de football (Groupe B).

Un score qui ne reflète pas la physionomie de cette rencontre, car les "Canaris" ont fourni une assez belle prestation dans l'ensemble, en se procurant plusieurs occasions nettes de scorer. L'attaquant Aymen Mahious, pour ne citer que lui, s'est procuré pas moins de trois occasions franches, et ce dès le premier quart d'heure de jeu, mais sans parvenir à les concrétiser.

Ce nul à domicile contre Al Ahly est synonyme d'élimination pour la JSK. En effet, dans l'autre match de ce Groupe B, les Marocains de l'AS FAR ont battu les Young Africans de Tanzanie (1-0), s'emparant par la même occasion de la deuxième place, avec huit points, soit à une longueur d'Al Ahly d'Egypte (1er/9 pts). De leur côté, les Young Afri-



cans restent troisièmes avec cinq unités, alors que la JSK ferme la marche, avec seulement trois points au compteur. Lors de la sixième et dernière journée, prévue les 13, 14 et 15 février courant, la JSK se rendra chez les Young Africans, alors qu'Al Ahly recevra l'AS FAR, dans un chaud duel, qui déterminera le premier du groupe. Le deuxième représentant algérien dans cette compétition, le Mouloudia d'Alger, a joué vendredi et s'est bien relancé dans la course à la qualification en quarts de finale, en battant les Soudanais d'Al Hilal SC (2-1). Une précieuse victoire à domicile qui place le "Doyen" provisoirement à la deuxième place du Groupe C avec sept points, à une journée de l'épilogue.

RS

LIGUE 1 MOBILIS – 18^e JOURNÉE
LE CSC SEUL DAUPHIN, LA JSS SUR LE PODIUM

Le CS Constantine s'est emparé en solo de la deuxième place du classement du championnat national de Ligue 1 Mobilis grâce à sa victoire enregistrée sur le terrain du MB Rouissat (1-2), ce dimanche, en match comptant pour la 18^e journée de la L1. Surfant sur la vague des résultats positifs, les Sanafir ont confirmé leur bonne forme du moment en allant damer le pion au nouveau promu. D'ailleurs, les Constantinois ont été les premiers à faire trembler les filets adverses en ouvrant le score à la 14^e minute par le Togolais Evra. Rejoignant les vestiaires avec un but de retard, les locaux ont réussi à remettre les pendules à l'heure à la 63^e minute grâce à Merzougui. Toutefois, les Constantinois ambitionnaient bien plus que le point du nul et ont réussi à reprendre l'avantage dans le money time en marquant leur second but à la 90^e minute par Merbah. Co-dauphin avec l'Olympique Akbou, à l'issue de la dernière manche, le

CSC monte seul sur la seconde marche du podium avec 29 points. De son côté, le MBR chute pour la deuxième fois cette saison à domicile et reste à la 10^e position (23 pts). À l'instar du CSC, la JS Saoura s'est également imposée hors de ses bases. En déplacement chez l'un des mal-classés de la Ligue 1 Mobilis, l'ASO Chlef en l'occurrence, les Aiglons du Sud ont attendu la demi-heure de jeu pour planter l'unique but de cette partie et ainsi prendre leur envol grâce à la réalisation de Bentaleb (30'). Logés à la peu reluisante 13^e place (18 pts), réservée au premier non relégué, les Chélifiens, qui n'ont pas droit à l'erreur, notamment à domicile, ont véritablement loupé une opportunité de se donner de l'air.

Quant aux gars du Sud, les capés de Amrani montent sur le podium et s'installent sur la troisième marche (28 pts). Concernant la dernière rencontre au programme de cette journée, elle se joue en ce moment et met aux prises

l'ES Sétif au MC El Bayadh, au stade du 08 Mai 1945 (Sétif). En match d'ouverture de cette 18^e manche, joué samedi, l'ES Mostaganem, avant-dernière au classement (15^e - 13 pts), a raté une occasion de faire le plein à domicile après avoir été tenue en échec par le MC Oran (6^e - 24 pts) dans une partie qui s'est soldée sur un score blanc (0-0). À l'instar des manches précédentes, cette 18^e journée est amputée de quatre rencontres en raison de l'engagement du MC Alger, de la JS Kabylie, de l'USM Alger et du CR Belouizdad en phase de poules de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF). Les quatre matchs qui vont manquer à l'appel, et reportés à une date ultérieure, sont : ES Ben-Aknoun - MC Alger, O. Akbou - JS Kabylie, USM Alger - Paradou AC et CR Belouizdad - USM Khenchela.

RS

PUBLICITE

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
 DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
 DE LA WILAYA DE BORDJ BADJI MOKHTAR
 NIF : 44202400005224

AVIS D'ANNULATION D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
 AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
 N° 26/DEP-BBM/ 2025

Conformément aux dispositions des articles 40-74 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 modifié et complété portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public l'office le directeur de la direction des équipements publics a Bordj Badji Mokhtar, déclare avis d'annulation d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 26/DEP-BBM/ 2025 lancé dans la presse nationale en Arabe "عالم الأهداف" et en Français "ENTRE NOUS" du 08/01/2026

Relatif à Réalisation d'un Lycées type (600/200R) à Timiaouine .
 "Lot Unique"

Et ce pour le motif suivant :

Projet	Motif
Réalisation d'un Lycées type (600/200R) à Timiaouine "Lot Unique"	(à cause une erreur dans le cahier des charges)

Republique Algérienne Démocratique et Populaire
 Ministère de la Santé

Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Chlef
 Etablissement Public Hospitalier Ahmed Bouras Ténès
 NIF : 900802029013260



Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales

Conformément les articles 36-37-38-39 de la loi 12-23 du 05 août 2023 et l'article 65 décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégation des services publics, L'établissement public hospitalier Ahmed Bouras Ténès lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour fourniture en produits alimentaires durant l'année 2026 selon les lots suivant :

- Lot n°01 : viandes blanche et œufs frais
- Lot n°02 : viande rouge fraîche
- Lot n°03 : pain et dérivés et pâtisserie
- Lot n°04 : légume et fruit frais
- Lot n°05 : alimentation générale

Cet avis s'adresse à toutes les personnes physiques et morales inscrites au registre du commerce électronique en tant que commerçants en gros ou au détail des produits concernés par cet avis. Il s'agit d'un appel d'offres national ouvert, avec des exigences minimales de capacités, pour ceux disposant des moyens et capacités de fourniture leur permettant de remplir les obligations définies dans le cahier des charges. Les candidats doivent justifier de l'exécution de prestations similaires auprès d'institutions publiques, confirmées par deux certificats de bonne exécution (02), chacun d'eux indiquant un montant financier d'au moins 3.500.000,00 DZD pour chaque lot, à l'exception du lot 3 : pain et produits dérivés, pâtisseries. Les candidats peuvent participer en retirant le cahier des charges du bureau des marchés de l'établissement public hospitalier Ahmed Bouras de Ténès contre un paiement de 3.000,00 DZD auprès du trésorier de l'établissement public hospitalier Ahmed Bouras de Ténès, correspondant aux frais de copie, non remboursables.

Les soumissionnaires peuvent participer à un ou plusieurs lots et soumettre leurs offres dans une enveloppe fermée et anonyme contenant trois enveloppes scellées : la première avec le dossier de candidature, la deuxième avec l'offre technique et la troisième avec l'offre financière.

Le dossier de candidature contient :

- ✓ Une déclaration de candidature dûment remplie, datée et signée selon le modèle ci-joint.
 - ✓ Une déclaration de probité dûment remplie, datée et signée par le soumissionnaire, selon le modèle ci-joint.
 - ✓ Les statuts pour les sociétés.
 - ✓ Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
 - ✓ Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant des sous-traitants : Le registre du commerce électronique
- Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles. Et ceux qui justifient avec deux bonne d'exécution, qui contiennent le montant financier de chaque lot au moins 3.500.000,00 DA (au moins) par lot à l'exception du lot 3 : pain et produits dérivés, pâtisseries. Acte de propriété ou bien acte de location.

L'offre technique:

- ✓ Une Déclaration à souscrire dûment cacheté, remplie et signée selon le modèle ci-joint.
- ✓ Mémoire technique justificatif dûment cacheté, remplie et signée selon le modèle ci-joint
- ✓ Le présent cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».

L'offre financière

- ✓ Lettre de soumission selon le modèle ci-joint dûment remplis et signée et cachetée.
- ✓ Bordereau des prix unitaires dûment rempli, signé et cacheté.
- ✓ Détail quantitatif et estimatif dûment rempli, signé et cacheté.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont à insérer dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetées et anonyme, comportant la mention :

« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture et évaluation des offres »

Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales
 Lot n°.....

Fourniture en produits alimentaires durant l'année 2026

Les enveloppes seront déposées au niveau du bureau des marchés de l'EPH Ahmed Bouras Ténès.

Un délai de 10 jours de préparation des offres est accordée à compter de la première parution de cet avis.

La date et heure limite de dépôt des offres est fixée le avant 10 : 00 H. et l'ouverture des plis

s'effectueront le même jour à 10 : 00H. En présence des soumissionnaires. Si le jour d'ouverture coïncide avec un jour férié

ou un jour de repos légal, la date limite est prorogée au jour ouvrable suivant

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant (90) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

Escales sur le Web



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

UNE PENSÉE POUR MAHIEDDINE BACHTARZI

Décédé le 6 février 1986 à Alger. Mahieddine Bachtarzi, né le 15 décembre 1897 dans la Casbah à Alger est l'un des principaux artisans du théâtre algérien. Il fut aussi chanteur d'opéra (ténor), acteur, auteur de théâtre et directeur du Théâtre national algérien...

Sa voix de ténor était tellement fascinante que déjà en 1921, il comptabilisait plus de 66 disques enregistrés, sans compter le nombre impressionnant de concerts donnés aussi bien en Algérie qu'en France, en Italie et en Belgique.

Lors de deux concerts en 1937, il vend plus de 800 exemplaires de son recueil composé de 12 chansons.

L'administration coloniale censure ce recueil qui sera interdit, car quatre chansons étant considérées comme subversives : Afic ya benel Djazaïr (Réveille toi ô enfant de l'Algérie), Saoutoul el Djazaïr (La Voix de l'Algérie), Houb erréassa (L'amour des honneurs) et Maaref-



nache ache men teriq Nakhdou (Nous ne savons pas quel chemin prendre). Après l'indépendance de l'Algérie, il assume la direction du Conservatoire municipal d'Alger

(1966-1974) et rédige ses Mémoires parus chez la Sned, en 3 volumes. Il demeure l'interprète qui a le plus œuvré pour la musique arabo-andalouse d'Alger. Il obtiendra de nombreuses distinctions honorifiques tout au long de sa vie, meurt le 6 février 1986 à Alger, à l'âge de 88 ans.

Après avoir reçu les palmes tunisienne (1929) et marocaine (1962), chevalier de l'Ordre du Ouissam alaouite et de commandeur du mérite humain décerné par les autorités suisses pour sa contribution et le rôle qu'il a joué pour faire connaître la culture et la musique algériennes. Il est honoré à titre posthume, le 21 mai 1992, en lui décernant la médaille de l'Ordre du Mérite national. Le théâtre national algérien (TNA) porte son nom. Paix à son âme.

Publié par A.Hammouche sur Facebook, dans le Journal des artistes, le 6 février 2026

LA FLÛTE D'OS

Aux temps très anciens, dans un village reculé de Kabylie. vivait une famille composée du père, de la mère et de deux garçons. L'aîné, Abderahman, avait dix ans. Le plus jeune, Hacène, en avait sept à peine. Autant Hacène était beau, tendre, gracieux, autant Abderahman était laid, sournois, morose et déplaisant.

L'hiver, à la veillée, lorsque les portes étaient closes et que dormaient les bêtes sous le même toit, tout contre les humains, la mère assise devant le feu, attirait la tête charmante du petit Hacène et la posait sur ses genoux pour la caresser à loisir tout en murmurant les tendres berceuses qui prenaient naissance dans son cœur. Dehors, le vent soufflait, entassant contre portes et fenêtres de lourdes brassées de neige. Et l'enfant, ainsi bercé, s'endormait doucement, sous l'œil malveillant de son frère.

Non que la mère n'aimât pas le fils aîné qu'elle soignait tout autant. Mais elle le gâtait moins, lui prodiguait peu de caresses, estimant qu'il était déjà un petit homme. Car elle voulait le préparer à la vie rude qui l'attendait. Et puis, il faut le dire, elle n'était pas émerveillée par lui. Or, voici qu'à l'insu de la mère, la jalousie germa dans le cœur de l'aîné et grandit comme une méchante plante épineuse et noire.

Les hivers et les printemps, les étés et les automnes tournoyèrent et le temps s'écoula. Les enfants étaient maintenant des adolescents qui menaient paître les troupeaux sur les crêtes. Ils partaient dès l'aube, emportant une galette d'orge, des figues toutes blondes, un œuf dur et quelquefois des olives, ainsi qu'une gourde de petit lait. Et ils passaient dans les montagnes, tout près du ciel, leurs journées.

L'aîné, Abderahman, avait poussé comme un bâton d'aloes. Il était long et grêle, et pâle comme la peur. Il avait un front

bas et fermé, le regard fuyant et une voix dont nul ne connaissait le son ni la couleur car il était éternellement d'humeur sombre. Parfois la mère s'approchait pour lui dire :

— Ton front est aussi dur et nouveau qu'une racine d'arbre, mon fils. Tu as pourtant ton père et ta mère, et tu ne manques de rien. Ne pourrais-tu imiter un peu ton frère? Vois comme le Seigneur l'a créé plein de grâce : « sa beauté se rit des parures, elle illumine les chemins. »

La mère dans son aveuglement ne se doutait pas qu'elle jetait de l'huile sur le feu. Abderahman détestait farouchement son frère. Hacène était trop blond, trop rose et trop heureux. L'im-pitoyable soleil d'août, ce soleil à tuer les ânes, n'empêchait pas son teint d'être transparent et frais, ni ses yeux d'être aussi verts et luisants que l'herbe des prés. Mais c'était surtout ses cheveux que l'aîné abhorrait, les cheveux doux et brillants que la mère se plaisait encore à caresser devant le feu. Tant de beauté et de grâce offensaient Abderahman et le faisait souffrir. Le pauvre Hacène, lui, ne remarquait rien. Son frère avait beau le rudoyer, le battre même sauvagement certaines fois et manger la plus grosse part du goûter, il ne se plaignait de rien et continuait à faire retentir la montagne de ses chansons et de ses rires, car il était comme les oiseaux, heureux de vivre et plein d'insouciance.

Un jour d'orage, l'aîné revint à la maison sans son aimable compagnon. Les chèvres, affolées, s'étaient révoltées et égarées dans la montagne. Il avait fallu les appeler et les chercher longtemps par pluie et vent, en dépit des éclairs et du tonnerre. La violence et la folie du ciel avaient-elles fini par gagner le cœur sombre de l'aîné?... Car c'est ce jour-là qu'Abderahman poussa « on jeune frère du haut d'un rocher. La tête charmante vint s'écraser sur de grosses pierres, au fond d'un ravin. Abderahman descendit recouvrir le pauvre corps de terre et attendit la fin de l'orage pour rentrer à la maison. Comme ses parents s'étonnaient de le voir revenir seul, il leur raconta qu'il avait perdu de vue son frère dans la tourmente, que la rivière avait dû l'emporter et qu'une crevasse devait sans doute lui servir de tombe. Les parents alarmés firent appel à leurs parents et amis. Et une caravane se constitua qui partit à la recherche du bel adolescent. Mais ni dans la rivière, ni dans les ravins, on ne trouva trace de celui qui était la beauté et la grâce.

Le père et la mère avaient perdu d'un coup la joie de leurs yeux. La maison qui reflétait la bonne humeur et la clarté de l'enfant s'endeuilla pour toujours. La mère fut malade d'un grand mal qui, s'il ne l'emporta pas, la laissa infirme. Le père qui semblait supporter plus vaillamment sa peine, ne tarda pas à devenir aveugle. Le frère coupable, plus sombre chaque jour, se repentait-il ou se



réjouissait-il, au contraire, dans le secret, de s'être débarrassé à jamais de l'être délicieux qu'il haïssait?

Qui maintenant se souvenait encore du petit Hacène?... Bien des années avaient passé. La douleur des parents n'était plus aussi vive. Le garçon taciturne était devenu un homme qui refusait farouchement de prendre femme et fuyait toute compagnie. Son visage tranchant et blême comme une pierre faisait peur aux enfants qui se sauvaient, comme des oiseaux effarouchés, dès qu'ils l'apercevaient.

Mais il était dit que le crime de Abderahman ne demeurerait pas toujours ignoré, que la justice impitoyable de Dieu ferait la lumière.

Depuis longtemps les pluies avaient entraîné la terre qui recouvrait le corps d'Hacène, laissant scs os à nu. Le soleil les avait blanchis, le vent les avait dispersés. Les bêtes les avaient empor-tés au loin. Seul restait encore l'os de l'avant-bras. Un jeune berger remarqua cet os blanc comme craie et net dans le soleil, un jour qu'il poursuivait dans le ravin une chèvre rétive. Il le ramassa et s'en fit une flûte. Quand il eut percé sept trous et taillé le bout, il voulut en tirer des

sons. Mais à peine porta-t-il la flûte à sa bouche qu'une voix cristalline se mit à chanter :

« O berger, pourquoi me réveiller?... Depuis dix ans je dormais... Mon frère Abderahman m'a poussé Du haut d'un rocher Dans le précipice. La terre éboulée A recouvert mon corps. »

Le berger se rendit au village pour faire entendre sur la place publique la voix merveilleuse de la flûte. Depuis longtemps la mère était morte de chagrin. Le père aveugle ne sortait plus.

Mais le coupable, qui passait là par hasard, comprit que son crime était découvert. Il quitta sur le champ le village pour n'y plus jamais revenir. Nul ne connut la fin de son triste destin. Mais le pays tout entier, informé par la flûte, chanta la mort tragique d'Hacène, l'adolescent que Dieu s'était plu à parer de tous les dons et de toutes les grâces

(Source : LE GRAIN MAGIQUE Taos AM-ROUCHE)

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 8 février 2026

ENTRE NOUS



Horaires des prières

Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
06:07	13:02	16:00	18:23	19:47

LORS DE SA RENCONTRE PÉRIODIQUE AVEC DES REPRÉSENTANTS DE LA PRESSE NATIONALE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PASSE EN REVUE LES RÉALISATIONS ACCOMPLIES ET MET EN AVANT LES BONNES RELATIONS DE L'ALGÉRIE AVEC DIFFÉRENTS PAYS

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a passé en revue, lors de sa rencontre périodique avec les représentants des médias nationaux, les réalisations accomplies dans plusieurs domaines, mettant en avant les bonnes relations qu'entretient l'Algérie avec différents pays, en tant que force de stabilité dans la région.

Lors de cette entrevue, diffusée samedi soir sur les chaînes de télévision et de radio nationales, le président de la République a indiqué que l'Algérie entend, à travers la nouvelle dynamique saluée par les plus grands pays, "devenir une force de stabilité et de progrès" dans la région.

"Le peuple algérien est libre et souverain et le restera malgré les tentatives de certaines parties à l'étranger visant à porter atteinte à cette souveraineté", a affirmé le président de la République. Et d'ajouter : "nous sommes au service du peuple, agissant parfois avec une approche paternelle pour défendre les intérêts des citoyens et mener l'Algérie vers une étape nouvelle".

Il a souligné que, dans le cadre du processus de consolidation de la démocratie véritable, il s'est avéré nécessaire de procéder à un amendement technique de la Constitution suite à l'apparition de "lacunes" dans l'application de certains articles, annonçant qu'après l'adoption de la loi sur les partis, un dialogue sera engagé avec les différentes formations politiques représentatives pour discuter d'un "projet de société".

A ce titre, le président de la République a réaffirmé que la liberté d'expression est "garantie par la Constitution", tandis que "la liberté d'insulter et de diffamer" est rejetée, prévenant que l'Etat ne tolérera aucun discours de division entre les membres du peuple algérien au nom de la liberté d'expression.

Dans le même contexte, le président de la République a abordé les mesures de régularisation pour les jeunes Algériens établis à l'étranger en situation précaire ou irrégulière, précisant que tous les Algériens sont concernés par ces mesures, à l'exception de ceux "dont l'implication dans des faits d'intelligence avec des parties étrangères a été avérée, et qui seront traduits devant la justice".

Le président de la République a, en outre, réfuté tout



lien entre ces mesures de régularisation et les obligations de quitter le territoire français (OQTF) imposées par les autorités françaises à des citoyens algériens sans leur accorder la plénitude de leurs droits.

Dans le volet social, le président de la République a évoqué la possibilité pour l'Etat de s'orienter vers l'application d'une nouvelle politique de soutien social à la fin de l'année en cours, en s'appuyant sur la numérisation, et ce, à travers une commission nationale composée de partis et de syndicats actifs.

Le président de la République a également réaffirmé l'attachement de l'Etat à la gratuité de l'enseignement et des soins de santé, soulignant l'importance de la sensibilisation à la nécessité de préserver les acquis réalisés par l'Algérie à travers la lutte contre toutes les formes de gaspillage.

Evoquant les réserves soulevées autour du code de la route et les "tentatives d'incitation à la provocation" auxquelles se sont livrées certaines parties concernant ce dossier, le président de la République a salué le niveau de conscience atteint par le peuple algérien, qui n'a pas cédé à ces tentatives de semer la confusion, ainsi que l'efficacité des institutions de l'Etat dans le traitement de cette question dans un cadre démocratique.

Sur le plan économique, le président de la République a

précisé que le produit intérieur brut (PIB) de l'Algérie devrait dépasser les 400 milliards de dollars d'ici la fin de l'année 2027 "au plus tard", ajoutant que l'Algérie "poursuit son projet national visant à devenir un pays émergent".

Concernant la ligne minière Ouest Gara Djebilet-Tindouf-Béchar, le président de la République a précisé que "ce n'est que le début d'un projet national d'envergure visant à exploiter les richesses minières du pays", ajoutant qu'il s'agit des "premiers pas d'un pays émergent".

La concrétisation de ce projet "avec des capacités nationales en un temps record", prouve encore une fois que l'Algérie est un "pays d'exploits", a-t-il estimé, indiquant qu'il devrait permettre la création d'environ 18.000 emplois.

Concernant le projet de la mine de zinc-plomb d'Oued Amizour (wilaya de Béjaïa), le président de la République a indiqué qu'il sera lancé avant la fin du premier trimestre de l'année 2026.

Pour ce qui est de la ligne minière Est reliant la mine de Bled El-Hadba au port d'Annaba, le président de la République a souligné que le phosphate algérien sera chargé sur le quai minéralier du port d'Annaba "entre fin 2026 et la fin du premier semestre de 2027".

Le président de la République a, par ailleurs, précisé que le réseau national de transport ferroviaire est en cours d'extension pour attein-

dre l'extrême sud du pays, la mise en exploitation de la ligne Alger-Tamanrasset étant prévue en 2028, tandis que le réseau atteindra Adrar "entre fin 2026 et le premier semestre de 2027".

L'Algérie entretient de bonnes relations avec différents pays

Sur le plan international, le président de la République a indiqué que l'Algérie entretient de bonnes relations avec différents pays, fondées sur les intérêts mutuels, à l'instar de l'Italie, de l'Espagne et de l'Allemagne, mais aussi avec de grandes puissances, telles que les Etats-Unis d'Amérique, la Russie et la Chine.

Concernant les relations avec la France, le président de la République s'est contenté d'exprimer tout son respect à Mme Ségolène Royal (présidente de l'Association France-Algérie), qui a récemment effectué une visite en Algérie. "Elle est la bienvenue", a-t-il dit.

Concernant la Mauritanie, le président de la République a mis en avant la dimension fraternelle des relations bilatérales, précisant que l'Algérie "tente d'aider ce pays voisin dans la mesure du possible".

S'agissant des pays du Sahel, le président de la République a évoqué les relations avec le Niger, indiquant "avoir beaucoup de respect pour son actuel président, Abdourahmane Tiani", annonçant lui avoir adressé une

invitation officielle à effectuer une visite en Algérie.

Concernant le Mali, le président de la République a rappelé "l'histoire commune", avant de mettre en garde contre ceux qui se rendent dans ce pays "pour l'armement et la spoliation des biens".

Il a également qualifié les relations de l'Algérie avec le Burkina Faso de "bonnes", réaffirmant la disposition de l'Algérie à les "renforcer davantage".

A une question sur la Libye, le président de la République a assuré que "tout ce qui touche ce pays touche aussi l'Algérie", insistant sur la nécessité de "permettre aux Libyens de décider de l'avenir de leur pays et de choisir leurs représentants".

S'agissant des relations avec l'Egypte, pays frère, le président de la République a indiqué qu'elles sont "historiques" et que l'Algérie refuse toute atteinte à ce pays.

Il s'est également félicité des relations de l'Algérie avec le Qatar, le Koweït et le Royaume d'Arabie saoudite, les qualifiant de "plus que fraternelles".

Sur le plan sportif, le président de la République a indiqué suivre avec passion les matchs de l'équipe nationale de football dont les victoires l'enthousiasment à chaque fois.

RA/APS